



Un bulletin de nouvelles est envoyé aux membres

## Important projet de création d'emplois dans la région élaboré par le CDR

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le Conseil de développement régional du centre du Québec vient de prendre l'initiative d'envoyer périodiquement à chacun des délégués des corporations et organismes membres, un bulletin de nouvelles qui se veut être un moyen de communication des activités du CDR.

Dans le bulletin du mois d'août, on peut ainsi lire qu'un projet important de création d'emplois dans la région a été élaboré par le CDR. Les administrateurs du conseil ont eu l'occasion de l'étudier et de faire parvenir leurs commentaires au secrétaire. La rédaction définitive sera terminée dans les prochains jours de même que le programme de la mise en marché du projet. Chacun des délégués en recevra une copie pour son information et celle de l'organisme qu'il représente.

Alors que le comité des jeunes de Mercier veut attirer l'attention du gouvernement sur le problème de l'emploi par l'opération alarme, ce projet élabore des éléments de solution à ce problème pour la région du centre du Québec.

### Conférencier

Le directeur général du CDR, M. Jean-Gilles Massé, a été invité à participer à une assemblée en vue de créer le conseil régional de développement de la sous-région de Granby, le 30 juillet dernier à Farnham. On lui avait demandé d'entretenir l'auditoire sur les conseils éco-

nomiques régionaux du Québec. Le mois dernier, M. Massé participait également à une réunion du comité exécutif des permanents des conseils régionaux qui se tenait à Montréal.

Mlle Louise Corriveau, M. Robert Vallières, tous deux de l'ASJ et M. J.-Gilles Massé représentaient, le premier août à Québec, le directeur général de TEVEV. On sait que TEVEV est la seule expérience éducative pour adultes ayant rejoint une si vaste clientèle (35,000 inscriptions). Le but de la rencontre était de pouvoir obtenir l'autorisation d'utiliser les contenus et les enregistrements des cours socio-économiques. Une seconde

rencontre devra être tenue au cours des prochaines semaines. Cette démarche s'inscrivait dans la préoccupation du CDR de faire connaître la situation socio-économique de notre région aux dirigeants du milieu d'abord et à la population ensuite. Ce prérequis est essentiel pour une véritable participation à son développement.

Depuis la décision du conseil d'administration d'acquiescer un appareil magnétoscopique, il est possible de pouvoir bénéficier de l'expérience de projets semblables qui ont été vécus au Québec, dont l'expérience TEVEV.

### Déclaration à point

Une déclaration attendue depuis un certain temps était rendue publique, au cours de la semaine dernière, concernant les zones spéciales du ministère de l'Expansion économique régionale. En effet, le ministre Jean Marchand déclarait que pour le Québec, les régions de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est, du nord-ouest, tout l'Est du Québec et la ville de Québec sont nommées "régions désignées".

Les nouvelles usines qui s'implanteront dans ces régions auront droit à une subvention pouvant atteindre jusqu'à \$12,000,000 c'est-à-dire jusqu'à 25 pour

cent du coût d'immobilisation, plus une somme allant jusqu'à \$5,000 pour chaque emploi créé.

Pour l'agrandissement ou la modernisation d'une usine existante, la subvention peut atteindre 20 p.c. du coût d'immobilisation, jusqu'à un maximum de \$6,000,000.

"Même si nous n'avons pas encore reçu le texte de la loi, nous osons croire que tous les comités inclus dans le territoire du centre du Québec font partie des régions désignées et que les usines qui s'y implanteront ou celles qui effectueront des agrandissements pourront bénéficier du maximum de subventions", note M. Massé.



(Photo: LeRo)

### L'imagination des jeunes...

LA PARADE DES TERRAINS DE JEUX comportait encore cette année beaucoup d'intérêt. De nouveau, les jeunes ont rivalisé d'imagination pour présenter des chars allégoriques d'actualité et fort ori-

ginaux. Sur cette photo, nous constatons que l'exploit Apollo-11 n'a pas été oublié. Les jeunes, tout en rappelant l'exploit des trois astronautes américains, ont déjà imaginé ce que sera Apollo-13.

## Princeville reçoit les jeunes amateurs de la région

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Ils ont mis en évidence les Chants, musique, théâtre, spectacles, mais plutôt deuxième aumônier.

### Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — La Sûreté municipale de Victoriaville continue toujours son enquête en vue de retrouver les coupables des vols perpétrés chez Sylvia Tremblay Ltée et le Système Comptant Ltée.

Il faudrait prendre note que l'abbé Willie Coll a été nommé non pas vicaire à l'Ermitage St-Joseph de Victoriaville, mais plutôt deuxième aumônier.

La parade annuelle des terrains de jeux a pris fin en vitesse dû à l'orage qui a déferlé sur la ville au beau milieu du défilé.

M. Réal Ouellette, agent d'information du CDR, revient d'un séjour en France, tenu sous les auspices de l'Office Franco-Québécois. Cette expérience saura sûrement profiter au conseil...

A cause de difficultés en dehors de la volonté du CDR, l'appareil magnétoscopique (vidéo-tape) n'a pu encore être livré. Ce magnétoscope, appareil extraordinaire comme moyen de communication audio-visuel, est vivement attendu par l'équipe d'information du CDR et quelques organismes qui veulent l'utiliser.

Une assemblée du comité agricole du CDR devrait se tenir d'ici la fin du mois. Lors de cette rencontre, un nouveau mandat du comité devrait être soumis et discuté dans le but de répondre aux exigences de la consultation que le coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Donat Grégoire, s'appretait à effectuer auprès du comité.

Dans une dernière édition, on soulignait la visite de l'honorable Clément Vincent chez M. Henri Labonté de Victoriaville. Il aurait fallu lire plutôt chez Roland Labonté et Fils.

Le métier de policier comporte parfois de l'imprévu. Le policier municipal Camiré l'a constaté lors d'une dernière visite à un hôtel où les policiers avaient été appelés parce qu'il y avait de la dispute. Pour plus de détails consultez l'agent lui-même...

Des agents de la Sûreté du Québec et de la police municipale sont demeurés continuellement présents sur les terrains de l'Expo et ceux-ci n'ont eu à rapporter aucune plainte pour fraude importante.

Le sportif Pierre Roux a "mouillé" comme il se devait, en compagnie de parents et d'amis, le baptême de son fils Pierre Junior, dimanche.

Certains se sont mal expliqués comment il se faisait qu'il n'y avait aucun représentant du conseil de ville de Victoriaville à la soirée de couronnement de la reine de l'Expo, dimanche soir, quand toutes les autres municipalités étaient représentées.

Bois-Francis à l'occasion d'une soirée culturelle tenue à Princeville. Cette manifestation était une initiative de l'organisation intermunicipale des loisirs et en collaboration avec les responsables des terrains de jeux de Warwick, Victoriaville, Princeville, Plessisville, Arthabaska. De tout jeunes bambins, filles et garçons, ont prouvé que, comme les plus grands, ils pouvaient faire quelque chose dans une soirée d'artistes amateurs.

La soirée a mis en vedette de nombreux figurants. De grands personnages comme la reine Elisabeth II, Charles de Gaulle, Pierre Elliott-Trudeau étaient représentés de façon très originale dans les numéros sur la scène du centre paroissial. Indiens, Russes, Arabes, Canadiens étaient aussi représentés dans la partie "spectacle"; chacun de ces groupes a présenté des tableaux vivants sur la vie quotidienne de ces peuples.

Ces représentations fantaisistes ont soulevé l'enthousiasme de la foule réunie dans la vaste salle du centre paroissial de Princeville, foule où les jeunes étaient en très grande majorité. Ces jeunes de la région ont manifesté beaucoup d'enthousiasme et n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'endroit des artistes amateurs.

### Hommage aux responsables

C'est Son Hon. le maire Roger Bilodeau de Princeville, qui a souhaité la bienvenue. M. Bilodeau a rendu un hommage particulier à tous les responsables en devoir sur les terrains de jeux de la région. Il a fait remarquer que monitrices et moniteurs travaillaient avec les effectifs qu'ils avaient en main. M. Bilodeau a souhaité que ces effectifs soient de plus en plus nombreux.

Le premier magistrat de Princeville a félicité les jeunes pour l'enthousiasme qui les animait dès le début de la soirée et exprimé le désir que cet enthousiasme se maintienne longtemps.

Le mot de la fin a été donné par M. le chanoine Wilfrid Bergeron, curé de Princeville. Il a félicité jeunes et responsables. "Princeville est heureuse de vous accueillir ce soir. Nous espérons que vous reviendrez car il nous fera toujours plaisir de vous recevoir", a conclu le pasteur de Princeville. Le programme de la soirée a été animé par M. Claude Paré, moniteur en chef sur les terrains de jeux de Princeville pour 1969.

## Le feu endommage un atelier

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un atelier de débouage et de peinture d'automobiles a été lourdement endommagé par un incendie. Il s'agit de l'établissement de M. Donald Binette, avenue St-Jacques Est à Princeville. Le feu s'est déclaré en pleine nuit dans la toiture de la vaste bâtisse.

Les pompiers ont réussi à contrôler la situation avant que les flammes ne prennent des proportions dangereuses. Les constructions voisines n'ont pas eu de dommages. Toutefois, les pertes sont estimées à plusieurs centaines de dollars à l'atelier de M. Binette. On croit que le feu a été allumé par un court-circuit dans le système électrique.

## Le PQ appuie entièrement l'Opération Alarme

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le PQ-Arthabaska, par l'intermédiaire de son conseil exécutif réuni à Victoriaville, a voté unanimement une résolution pour appuyer entièrement "l'Opération-alarme", organisée par les jeunes du comté de Mercier à Montréal, pour dénoncer le chômage qui sévit depuis plusieurs années au Québec.

C'est ce que nous apprenait un communiqué signé par le vice-président du PQ-Arthabaska, M. Lionel Bellavance. Le communiqué s'élève contre l'inertie et l'indifférence du gouvernement du Québec vis-à-vis ce grave problème des 245,000 chômeurs québécois et des milliers de "chômeurs-instruits" qui sortiront bientôt des CEGEP et des écoles secondaires.

Un gouvernement qui laisse pourrir de tels problèmes sans chercher de solutions est un mauvais gouvernement. Un gouvernement qui dépense sans vergogne l'argent des contribuables, plus de \$2 millions dans un congrès où la démocratie ne fut qu'un simulacre, aux dires d'un de leurs propres ministres. Le PQ-Arthabaska reconnaît le courage de ces jeunes québécois qui, au péril de leur santé, ont jeûné pendant plusieurs jours et ont organisé une marche sur le Chemin du Roy jusqu'à Québec pour sensibiliser les Québécois et surtout le gouvernement au problème toujours grandissant et angoissant du chômage.

### Nominations ecclésiastiques

(Voir page 8)



(Photo: LeRo)

### Les produits de l'érable sont soulignés

SUR CETTE PHOTO, le directeur des loisirs de la ville M. René Gauthier et le conseiller Normand Cliche, maire suppléant, jettent un regard admiratif sur un char repré-

sentant une érablière et la cueillette miniature de l'eau d'érable.

## Plusieurs bicyclettes portées disparues à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. Edouard Lebrun, directeur du Service de la police de Plessisville, souligne que plusieurs plaintes sont portées par des propriétaires de bicyclettes qui se seraient fait voler leurs véhicu-

les. Après enquête, il a été constaté que les bicyclettes avaient été volées dans les cours, sur les perrons où à d'autres endroits à portée de malfaiteurs.

M. Lebrun insiste sur l'importance de placer en sûreté, le soir, bicyclettes, chaises de paille et tout ce qui peut être emporté facilement. Laisser ces choses à portée de la main est presque une invitation à ceux qui ne peuvent résister au désir de faire des "emplettes à bon compte" surtout durant la nuit, précise M. Lebrun.

### Des "trouble-fête"

Deux jeunes de l'extérieur ont été "accueillis" pour une nuit dans les cellules de la Sûreté municipale de Plessisville. Tous deux ont été mis en état d'arrestation pour avoir troublé la paix dans un endroit public où ils auraient même "noirci les yeux" à un gardien.

Par ailleurs, des plaintes ont été reçues au bureau du directeur de la police à l'effet que des groupes "chanteraient" à plein gosier en pleine nuit, dans certaines parties de la ville. M. Lebrun demande à ces "belles voix" de faire preuve de civisme en rappelant qu'il y a des en-

fants, des malades dans les sections ou les "chanteurs" sont à l'oeuvre. "Je me demande à ces groupes de réfléchir à ce qu'ils feraient s'ils étaient ainsi troublés dans leur propre période de sommeil" ajoute le directeur du service de la police de Plessisville.

NORBERTVILLE (G.A.B.) — La construction de résidences d'été a donné une augmentation d'environ \$8,000 au rôle d'évaluation à la municipalité de la paroisse St-Norbert. C'est ce qu'indique un rapport du secrétaire-trésorier, M. Ronald Lapierre, à la suite de l'homologation de ce rôle d'évaluation.

Le taux de la taxe foncière est de \$1.50 par \$100 d'évalua-

tion, selon la décision prise par son Hon. le maire Armand St-Pierre et les conseillers. Ce taux était de \$2 il y a deux ans. La réserve en argent est de \$6,000 et aucune dépense extraordinaire n'est prévue pour 1969.

Dans son rapport, M. Ronald Lapierre fait remarquer que les taxes foncières pour l'année en cours sont déjà acquittées à 95 p.c. En 1968, les taxes ont été

payées à 100 p.c. par les contribuables de la municipalité de la paroisse St-Norbert. Cette municipalité comprend tout le territoire rural de la localité. L'agriculture constitue la principale source de revenus de la population. Depuis quelques années toutefois, des centres de villégiature s'organisent et se développent sur des sites pittoresques ou près des cours d'eau.

# Une session de catéchèse

TROIS-RIVIÈRES (JRL) — Des professeurs se réuniront, du 18 au 22 août, pour se préparer à catéchiser, d'après de nouveaux manuels.

C'est ce qu'a déclaré, hier, l'abbé Louis Trahan, un des responsables de la catéchèse dans le diocèse de Trois-Rivières.

Pendant toute la semaine, un groupe d'étudiants en catéchèse s'initiera au catéchisme de la sixième année intitulé "Selon ta promesse, fais-moi croire".

Le 18 août, il y aura une journée d'étude pour les maîtres qui

utiliseront la nouvelle édition du manuel intitulé: "Viens vers le Père".

Les 19 et 20 août, deux journées d'étude pour les maîtres de la septième année qui utiliseront le manuel "Un sens au voyage".

Cette année encore, l'office catéchétique diocésain organisera des cours de catéchèse pour aider les maîtres dans leur important travail d'enseignement religieux. Ces cours auront lieu au grand séminaire St-Pie X.

On s'attend à ce que plus de 400 maîtres participent à ces sessions catéchétiques. Les prêtres du ministère paroissial y participeront aussi.

Cédule des cours de catéchèse: du 18 au 22, sixième année avec le manuel "Selon ta promesse, fais-moi vivre"; le 18, première année avec le manuel "Viens vers le Père"; les 19 et 20, pour la septième année avec le manuel "Regard neuf"; les 21 et 22, pour les neuvième et dixième années avec le manuel "Un sens au voyage".

Les responsables sont l'abbé Jacques Lessard, Soeur Alberte Julien, Soeur Denise Grenier, l'abbé Jules Bélanger, l'abbé Pierre Leroux, l'abbé Louis Trahan, Mlle Ghislaine Boisvert, l'abbé André Pinard, M. J.M. Marcotte, Mlle Nicole Charrette, Soeur Clémence Mélançon et Mlle Ghislaine Boisvert.

# Ma foi au Christ est le fondement de mon espérance

(Mme Aurore Descôteaux)

CAP DE LA MADELEINE (G.D.) — Au terme de la Semaine de l'Assomption, Mme Aurore Descôteaux, de Grand-Mère prenait la parole, hier soir, pour parler d'un thème qui a vivement intéressé le vaste auditoire de la Basilique et les auditeurs à la radio: "Une vie qui certainement réussira". "On s'engage sur la route avec confiance de dire le Père

joyeuses ou douloureuses de notre vie quotidienne. A travers tous ces contrastes, nous sommes forcément obligés de nous demander avec Luc Romann: "Qu'est-ce qu'il y a au bout du chemin?" A cette question de l'homme d'aujourd'hui, une réponse est apportée, une "Bonne Nouvelle" lui est annoncée. Cette bonne nouvelle, cette vie nou-

me si, à l'heure actuelle, on traverse une période qui semble pénible, je me dis que ça va déboucher".



MME AURORE DESCOTEAUX (Mme Châtelaine '69) alors qu'elle prenait la parole, hier soir, dans la Basilique Notre-Dame du Cap pour parler de l'Espérance chrétienne devant une grande foule.



(Photo Jean Normandin)

POUR CLOTURER LA Semaine de l'Assomption, hier soir, à la basilique de Notre-Dame du Cap, l'Equipe du Sanctuaire avait invité M. Robert Talbot, de l'Institut de Catéchèse de Québec, qui a su animer avec enthousiasme la "veillée

de prières", qui fut suivie de la messe de l'Assomption en présence d'une foule nombreuse. Nous le voyons ici avec le Père Yvon Poirier, animateur de la Semaine de l'Assomption et de Mme Talbot.

P. Poirier, avant d'introduire Mme Descôteaux, parce qu'il y a des "promesses qui nous ont été faites et on est sûr de Celui qui nous les a faites, Jésus-Christ nous a assurés que le monde réussira. C'est là notre ESPERANCE.

"On vit dans un monde de contrastes, dit l'animateur et le responsable de la huitième et dernière rencontre avant la fête de l'Assomption. Nous sommes tantôt émerveillés par les belles réussites, tantôt angoissés par les horreurs qui crévent les yeux".

Et là nous avons pu voir en audio visuel des dizaines d'ima-

veilles a d'abord été annoncée à une femme, la Vierge Marie. Elle a su communiquer au monde une ESPERANCE, la grande espérance.

Mme Descôteaux, femme d'expérience, simple, optimiste et joyeuse, donna ses raisons d'espérer: "Quand je vois tout ce qu'on fait pour obtenir la paix, soulager la faim et toutes les souffrances physiques et morales, tout cela donne l'espérance".

"En songeant au travail de l'ONU, au dévouement du Cardinal Léger ou d'un Raoul Follereau, qui nous fait vivre dans de nouveaux espoirs... On a trop souvent centré l'espérance sur le ciel, après la mort. Ne devons-nous pas vivre cette espérance, qui nous fait vivre dans la joie, même sur cette terre?"

"Les moyens de communications sociales relèvent trop de mauvais côtés de la vie. Il y a tant de belles choses dont on peut parler et qui sont sources d'espérance: le travail des équipes en milieu hospitalier, les réalisations merveilleuses en milieu ouvrier, le rôle effacé des mères de familles, les pré-

facilités de la vie, pourquoi avoir peur comme les apôtres dans la barque? La présence du Seigneur raffermi mon espérance".

Lors d'une interview qu'on fit écouter, une dame affirma: "Si je ne croyais à la Résurrection, je pense qu'il y aurait de quoi se décourager. Mais j'y crois. Mé-

**DINER D'HOMMES D'AFFAIRES**  
servi tous les jours de midi à 3 h.

**REPAS COMPLET \$1.75**

**FILET DE SAUMON MEUNIERE**

**Le Roussillon**  
en haut du Blue Bird  
331, DES FORGES

**TIRAGE CO-OP TIRAGE**

**RADIO TAXIS**

**378-5444**

**BILLETS BLANCS SÉRIE "G" \$20.**

**10,390**

**CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES**

**OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DU PERSONNEL**

**FONCTION:** Sous l'autorité immédiate du secrétaire général, le responsable du personnel est particulièrement chargé de l'application des conventions collectives de travail et de la coordination du personnel du Collège.

**QUALIFICATIONS:**

- études de niveau universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent
- expérience pertinente dans le domaine de l'administration ou de la direction de personnel
- connaissances suffisantes des structures scolaires actuelles du Québec

**TRAITEMENT:** selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae avant le 25 août 1969 à midi au:

Secrétaire Général,  
CEGEP de Trois-Rivières,  
3500, De Courval,  
Trois-Rivières.

**SEMAINE DE L'ASSOMPTION A NOTRE-DAME DU CAP**

10h.30 a.m.: messe concelebrée,  
4h.00 p.m.: messe des malades  
8h.00 p.m.: La vie la mieux réussie avec le Père R. Hogue  
9h.15 p.m.: Grande procession aux flambeaux avec visuel.

Encore plus d'vie en '69

**STEAKS!**

Diner d'hommes d'aff. \$1.50  
laire complet

**SPECIAL DU JOUR**  
Fèves au lard - Salade de saumon  
Salade aux oeufs

"COCKTAIL LOUNGE"  
ATMOSPHERE DE DETENTE

**le Centurion**  
Place Hôtel de Ville

**ATTENTION**

**NOUS ACHETONS LES GALLONS VIDES**

de n importe quelle marque de peinture nous payons **\$3.00 LE GALLON**

en échange avec un gallon plein de peinture "Carousel"

**B-H Martin Bergeron & Fils** Ent.  
1779, St-Philippe Trois-Rivières Tel. 375 8676

**HÔTEL BÉCANCOUR**

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOUSSES" du jeudi au dimanche soir Dim.: concours d'amateurs.

**FINI LES DÉCHETS Madame!**

avec **IN-SINK-ERATOR** \*  
Broyeur à déchets muni de l'exclusive garantie double

**A compter \$59.00 de VENDU PAR**

**L. VILLEMURE** Ltée  
plomberie chauffage  
527, St-Paul 376-3393  
Trois-Rivières

Votre **FASCINANTE... Exposition** de **TROIS-RIVIÈRES** vous présente

**2<sup>e</sup> Journée des enfants à l'expo**

**TIRAGE DE 2 BICYCLETTES**  
EN FACE DU STADE VERS 4h.30

**AU MIDWAY**  
TOUS LES MANÈGES DU SECTEUR DES JEUNES

**15¢** EN SPÉCIAL Jusqu'à 8h.00 p.m.

**OU 7 BILLETS POUR \$1.00**

LES MANÈGES POUR ADULTES A **PRIX SPÉCIAUX** JUSQU'À 8h.00 P.M.

**GRATUIT "Swing-O Vent..."**

**AU STADE CE SOIR à 8h.30 p.m.**  
Tous y sont invités

**EN VEDETTE**

- Le 25e Régiment
- Les Gants Blancs
- Les Luths (ex Lutins)

**SAMEDI SOIR CLUB DES ÉTOILES (CKTM-TV)**

Grande finale  
Artiste invité: Donald Lautrec. Orchestre de 7 musiciens...  
Colisée à 8h.00 p.m. Admission: \$2.00

**SAMEDI et DIMANCHE À COEUR-JOIE**

Chorale de 250 chanteurs.  
Présentation de l'Expo avec CHLN, au Stade.  
Samedi, 8h.00 p.m., Dimanche, 4h.00 p.m.  
Admission: \$1.00

**PISCINE SPECTACLES GRATUITS**

Les Ballets aquatiques des Marie-Belles... 50 nautades dans de gracieuses fantaisies... Les prouesses extraordinaires des Aqua-Stars... avec yachts filant à plus de 50 milles à l'heure dans la piscine.

**Promotion-Barrières**

Les 100,000; 125,000; 150,000 et 175,000<sup>e</sup> personnes à passer aux barrières, recevront, chacune un montant de \$50.00, et seront les invités de l'Expo; ils pourront assister aux spectacles, prendre leurs repas et s'amuser dans le Midway... sans aucun frais.

**À QUI LA CHANCE? VEZ ET REVENEZ! PEUT-ÊTRE VOUS!**

Pour bien suivre les activités de l'EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES, regardez votre canal 13 CKTM-TV chaque jour à 1h.15 et à 6h.30.

**BARRIÈRES: ADULTES: 75¢ ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS GRATIS! STATIONNEMENT: TERRAIN: \$1.00 - DE CALONNE: 50¢**



"Il y a bien la salle de la Cour municipale, mais il y fait trop chaud et les tables font défaut pour écrire"

## Delage n'a pas réuni son état-major ni en 1968, ni en 1969

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "Il n'y a pas eu de réunion de mon état-major en 1968, ni en 1969. Pour la troisième fois depuis le début de l'enquête sur l'administration du corps policier de Trois-Rivières, le directeur J.-Amédée Delage est apparu à la barre des témoins.

Le chef a principalement été questionné hier par M. Gérard Tobin, commissaire de la Commission de Police du Québec. C'est à ce dernier qu'il a révélé l'absence de contact entre l'état-major policier de notre ville et le premier officier, le directeur.

Pour bien se situer, mentionnons que cet état-major se compose d'environ 28 policiers, c'est à dire du grade de sergent, en passant par ceux de lieutenant, capitaine, assistant-directeur et... directeur.

Nous n'avons pas de local!

Jusqu'à l'année 1967, précise le directeur Delage, l'état-major de notre corps de police était convoqué à l'occasion pour faire le point sur différents items administratifs. Il fut même un temps, révèle M. Delage, où les assemblées étaient plus fréquentes. "Il y avait réunion à toutes les semaines

auparavant, de préciser le directeur au juge Gosselin. "Maintenant que nous sommes démenagés (Poste de police No 1), nous n'avons plus de local pour ces réunions... Il y a bien la salle de la Cour municipale, mais il y a fait trop chaud et les tables font défaut pour écrire.

On a bien essayé, de dire M. Delage, le bureau du directeur, mais la chaleur et l'exiguïté des lieux étaient insupportables. "J'ai discontinué ces réunions," a témoigné le chef de police.

Décrivez-nous une journée de travail!

Me Raymond Boily de la Commission de Police a fait détailler au directeur Delage ce que comportait une journée de travail à la tête du contingent de policiers trifluviens:

"Je dépouille le courrier, à d'abord mentionné le directeur. Il faut dire que ce dernier se rend à son bureau très à bonne heure le matin: vers 7h45. Le dépouillement du courrier quotidien dure environ trente minutes. Huit heures et quinze a sonné. C'est l'heure de commencer la rédaction des réponses pour faire suite aux lettres reçues. Ceci amène le directeur à constater qu'il est déjà neuf heures environ: l'heure de recevoir la visite des capitaines des trois postes pour l'étalage des rapports de la journée précédente, la nuit comprise. Il inter-

rompt donc la rédaction des réponses à son courrier pour prendre connaissance de ce qu'on vécu au cours des dernières vingt-quatre heures, ses équipes de policiers disséminés à travers la ville.

Et l'officier de l'escouade des motocyclettes, lui demande le commissaire Tobin, prend-il part à ces réunions? Non le renseigne le directeur. Et le capitaine Gagnon de l'escouade des détectives? Non plus!

Le directeur Delage est alors sommé d'expliquer pourquoi son capitaine de la section des détectives ne prend pas part aux réunions quotidiennes, par le commissaire Tobin. "Le capitaine Gagnon, informe le chef, doit vite prendre connaissance des plaintes le matin pour amorcer rapidement ses enquêtes. "Autrement, d'ajouter le directeur, son travail s'en trouverait trop retardé.

"Cela ne me satisfait pas, riposte le commissaire Tobin. Vous m'avez bien dit que les trois autres capitaines devaient venir de l'extérieur au poste No 1, alors que M. Gagnon lui, est là, sous votre bureau du deuxième étage... Et il ne s'y rend pas?"

Le questionnaire achevé, l'ajournement est proche! Finalement M. Delage renseigne que lorsque son capitaine des détectives veut le consulter pour quelque raison ou trouble que ce

soit, il monte à son bureau. Si alors le chef est occupé, l'entrevue se déroule par téléphone par la suite. "Dans un mois, veut savoir le commissaire Tobin, combien de fois vous consultez-vous pour l'escouade des détectives? Très rarement, avoue le directeur, deux ou trois fois...!

On revient maintenant à l'emploi du temps du directeur dans l'après-midi. Déjà, le matin, des citoyens ont commencé à se rendre à son bureau pour principalement des questions concernant la circulation. Le chef est revenu à son local à une heure et trente, les consultations se poursuivent. Les appels téléphoniques se succèdent. Quand le temps le lui permet, il poursuit sa correspondance... En outre, il doit voir à la compilation exacte dans les registres, de tous les appels d'alarme, qu'il s'agisse de vol ou de feu. Viennent ensuite les congés pris par ses hommes pour cause de maladie: 1,565 journées en 1968 pour 143 policiers à l'emploi de la cité.

Ces rapports de toute nature, ne sont pas bien sûr rédigés par le directeur Delage. Cependant, il doit en assurer l'exécution efficace. C'est là, la journée du chef de police qui a de nouveau été questionné à la session d'hier soir, de l'enquête sur son département.

La Commission de police ne siégera pas aujourd'hui. Les séances ont été ajournées à la semaine prochaine.



DES TROUPES BRITANNIQUES SONT ENTREES, hier, à Londonderry en Irlande du Nord, dans le but de mater les manifestations qui ont éclaté entre catholiques et protestants. Ces manifestations qui ont dégénéré en violence ont débuté mardi soir. Au cours de la soirée d'hier, le calme était revenu à Londonderry. Dans les rues du

Bogside, ce n'est que ruine et désolation. Pour sa part, Bernadette Devlin, membre du parlement de l'Ulster, n'a cessé, pendant la journée d'hier, de pousser les manifestants à la bataille en criant: "Narrétez pas de vous battre". (Autres nouvelles et photos sur la situation en Irlande du Nord à la page 7).

Bilan des émeutes: un mort et plusieurs blessés

## IRLANDE DU NORD: Les batailles de rues font rage à Belfast

LONDONDERRY (AFP) — Peu avant minuit, les batailles de rues ont repris dans plusieurs villes d'Irlande du nord. On comptait au moins un mort et plusieurs blessés par des balles, dont un policier.

Les incidents les plus violents se déroulent à Belfast où, selon les premiers témoignages, la police aurait fait usage d'armes automatiques pour se dégager. Trois blessés étaient signalés à la suite de cet incident.

Des rues ont été barricadées avec des camions

Tard dans la soirée d'hier, après la fermeture des "pubs" des groupes de catholiques et de protestants sont venus aux mains dans Crumlin Road, à Belfast. Cette rue est habitée d'un côté par des catholiques et de l'autre par des protestants. Deux pubs ayant été incendiés à coups de cocktails Molotov — un de part et d'autre de la rue — les policiers ont fait intervenir des véhicules blindés pour séparer les combattants. C'est au moment de l'arrivée d'un de ces véhicules, un peu avant minuit, que quatre rafales d'armes automatiques ont été entendues. On ignore encore si c'est la police qui a tiré.

Falls Road, également à Belfast, où un commissariat de police a été attaqué à coups de bombes incendiaires. Des blindés sont intervenus pour essayer de disperser les manifestants, essentiellement des jeunes, qui se reforment immédiatement après le passage des blindés. Pour la première fois, l'armée

auxquels les manifestants, selon leur tactique habituelle, ont mis le feu.

Le quartier général de la police fait état d'un homme tué par des balles à Armagh et de blessés. Le mort, John Callagher, était père de 3 enfants.

A Newry, également, catholiques, protestants et policiers notamment des supplétifs de la "force B" — sont aux prises. Plusieurs manifestants ont été hospitalisés avec des blessures à la tête.

britannique est intervenue hier après-midi en Irlande du Nord: quatre véhicules blindés des troupes britanniques et deux autres de la police locale, ont pris position sur la place Waterloo, centre stratégique de Londonderry.

Trois cents soldats britanniques au total sont intervenus.

à la demande de la police locale, demande qui a été acceptée par le commandement des effectifs britanniques stationnés en Irlande du Nord, après consultation des gouvernements de Londres et de Belfast.

Un individu se livre à la police à la suite d'un meurtre commis à Berthierville

## "Je viens de tuer un homme!"

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHIERVILLE — Un meurtre a été commis dans la soirée de mercredi, à Berthierville. Un homme âgé de 33 ans, M. Romain Morin, demeurant au 280 de la rue Crémazie, à Berthierville, s'est rendu mercredi, dans la soirée, vers 23h30, au poste de la Sûreté du Québec du détachement de la ville pour se constituer prisonnier.

En arrivant au poste, il aurait dit: "Je viens de tuer un homme, prends cette carabine, attention, décharge-la, il y a une balle dans le canon aussi".

Ce sont du moins les paroles qu'il aurait dites à l'agent Marius Juneau à son arrivée au bureau de la Sûreté, avec une carabine de calibre .303.

Effectivement, un homme venait de mourir quelques instants avant, dans sa demeure, au 597 de la rue Montcalm, à Berthierville. Il s'agit de M. Charles-Auguste Hénault, âgé d'environ 70 ans. M. Hénault aurait été atteint d'une balle explosive de calibre .303 au cœur, alors qu'il se serait présenté dans la porte arrière de sa demeure.

Le projectile aurait été tiré de l'extérieur pour traverser la moustiquaire de la porte et pénétrer à la hauteur du cœur dans la poitrine de M. Hénault.

L'agent Juneau, en compagnie de l'agent Robert Monette et de l'agent Gérard Tousignant, n'a pas pris, pour quelques instants l'individu trop sérieux. Cependant, ce dernier semblait très sérieux. Le policier a donc déchargé l'arme, une carabine de calibre .303, pour passer les

menottes à Morin. Les menottes aux mains, Morin aurait dit aux agents: "passez-moi les menottes dans le dos, parce que si je fais une crise, ça peut être dangereux." Les policiers se sont fait aider dans leur travail par des policiers de la Sû-

reté et l'agent Denis Prémont de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec de la division de Montréal. Ces derniers se sont fait aider dans leur travail par des policiers de la Sû-

reté et du chef de la police municipale, M. Chaput. Le témoin important dans cette cause, M. Morin, père de six enfants a été interrogé et conduit à la prison de Joliette.

Arrivé au 597 de la rue Montcalm, la police a découvert le corps de M. Charles-Auguste Hénault, étendu par terre à quelque pieds de la porte arrière de sa demeure. L'agent Tousignant qui a touché le corps à ce moment a dit qu'il était encore chaud et a déduit que la mort remonterait à quelques minutes seulement.

Les enquêteurs dans cette affaire ont retrouvé des traces de pas sur un toit adjacent à un escalier qui conduit au premier étage par l'arrière de la maison. La balle aurait été tirée du toit pour passer au travers de la moustiquaire de la porte et toucher M. Hénault à la poitrine.

Le meurtrier aurait alors pris la fuite laissant tomber une balle sur le toit d'où il aurait tiré. La police a retrouvé cette balle et l'a conservée comme indice précieux.

Le coroner le Dr Carignan, de Repentigny, s'est rendu sur les lieux pour constater le décès. Par la suite, deux agents-enquêteurs de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec de la division de Montréal se sont rendus sur les lieux pour recueillir des indices avec le service d'identité judiciaire de la Sûreté.

L'enquête dans cette affaire est menée par le caporal Les-

saire et l'agent Denis Prémont de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec de la division de Montréal. Ces derniers se sont fait aider dans leur travail par des policiers de la Sû-

reté et du chef de la police municipale, M. Chaput. Le témoin important dans cette cause, M. Morin, père de six enfants a été interrogé et conduit à la prison de Joliette.



LE TEMOIN IMPORTANT dans le meurtre de M. Charles-Auguste Hénault, tué mercredi, vers 23h30, à sa demeure de Berthierville a été conduit à la prison de Joliette après un interrogatoire. Le caporal Lessard est avec lui sur la banquette arrière de la voiture. On les voit dans

En matière de rénovation urbaine

## Le fédéral retire son aide aux municipalités

OTTAWA (PCI) — Le ministre responsable de la politique de

logement, M. Robert Andras, a annoncé aujourd'hui de nombreuses restrictions concernant l'aide fédérale destinée aux projets de rénovation urbaine. Ces restrictions demeureront en vigueur en attendant l'élaboration de nouvelles politiques à long terme.

Les municipalités dont des projets sont présentement à l'étude devront ou bien les suspendre ou aller de l'avant sans l'assurance que les subventions fédérales sur lesquelles elles comptaient pour réaliser ces projets ne leur soient versées.

M. Andras a toutefois donné la lumière verte à un certain nombre de projets qui avaient été soumis au gouvernement central depuis la fin de l'année dernière.

Voici quelques-uns des projets de rénovation urbaine approuvés aujourd'hui par le fédéral:

1 — Un projet de rénovation urbaine de \$300,000 dans le centre-ville de Niagara Falls pour lequel le trésor fédéral contribuera une somme de \$101,000.

2 — Le parachèvement d'un programme de rénovation urbaine entrepris à Windsor, Ont., et pour lequel Ottawa versera des subsides additionnels de \$64,500.

3 — La première phase de la mise en valeur d'un terrain de 30 acres en bordure des approches du pont international à Sault Ste-Marie, Ont. La contri-

buton fédérale à ces travaux est de l'ordre de \$2,303,450.

4 — La mise en valeur d'un terrain de six acres à Ladner, C.B., banlieue de Vancouver, dont la contribution fédérale s'élève à \$145,000.

### SOMMAIRE

#### AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées ..... 19
- Bourses ..... 16
- Classées ..... 17 - 18 - 19
- Convocations ..... 17
- Mots croisés ..... 19
- Page féminine ..... 9
- Polichinelle ..... 3
- Radio-T.V. Cinéma 10 - 11
- Sports 12 - 13 - 14 - 15

### LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Un homme-sandwich battait consciencieusement le pavé avec sur le dos des pancartes sans aucune inscription. A ceux qui s'étonnaient il expliquait: "Je cherche un commanditaire!"



## Le conseil municipal adresse une lettre de remerciements au ministre Jean Marchand

**BERTHIEVILLE (P.A.C.)** — Lors de la dernière assemblée régulière des membres du conseil de ville de Berthierville, les conseillers et le maire ont discuté un peu de la zone désignée de Berthierville. Pour sa part, le premier magistrat de la ville le notaire Dominique Giroux a souligné qu'il était très heureux que les industriels intéressés à venir s'établir à Berthierville ou dans le comté de Berthier puissent bénéficier des avantages de ce programme. Pendant l'assemblée qui fut d'ailleurs très courte et passablement dégagée, contrairement

aux autres assemblées régulières, le conseil de ville a adopté une résolution. Cette résolution était de faire parvenir une lettre de remerciements au ministre du développement régional, M. Jean Marchand, pour la décision qu'il a prise concernant les zones désignées.

### Une voiture volée est retrouvée

**VILLE SAINT-GABRIEL (P.A.C.)** — Les policiers de la Sûreté municipale de ville Saint-Gabriel ont retrouvé une voiture, volée le 21 juin dernier, à Montréal. La police de ville Saint-Gabriel a retrouvé l'automobile abandonnée le 7 août dernier, sur la rue Saint-Joseph, à ville Saint-Gabriel. Le chef de la police, M. Julien Gravel, a dit que le propriétaire de la voiture, M. Gilbert Rheault, du 5456 Sherbrooke est à Montréal, ne semblait pas avoir été privé de son moyen de transport puisque depuis le 7 août, il n'est pas encore venu chercher son automobile. La Rambler 1968, de couleur citron, attend donc et toujours son propriétaire, au poste de police de ville Saint-Gabriel.



LE CORPS DE M. Charles-Auguste Hénault, abattu d'un coup de feu, a été transporté à la morgue locale de Berthierville. On voit sur la photo les ambulanciers qui descendent la victime.



(Photo Claude Rondeau) La carabine .303



DEUX AGENTS DE L'ESCOUPE des homicides de la Sûreté du Québec, de la division de Montréal, sont venus ouvrir une enquête en rapport avec l'assassinat de M. Charles-Auguste Hénault, tué mercredi soir vers 23h.30 à sa demeure de Berthierville. Sur la photo, l'agent Denis Premont et le caporal Lessard de l'escoupe des homicides, et le chef de la police municipale de Berthierville, M. J. D. Chaput.

**TIRAGE CO-OP TIRAGE**  
**RADIO TAXIS**  
**378-5444**  
 BILLETS BLANCS SÉRIE "G" \$20.  
**10,390**

**CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES**  
**OFFRE D'EMPLOI**  
**RESPONSABLE DU PERSONNEL**

**FONCTION:** Sous l'autorité immédiate du secrétaire général le responsable du personnel est particulièrement chargé de l'application des conventions collectives de travail et de la coordination du personnel du Collège.

**QUALIFICATIONS:**  
 — études de niveau universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent  
 — expérience pertinente dans le domaine de l'administration ou de la direction de personnel  
 — connaissances suffisantes des structures scolaires actuelles du Québec

**TRAITEMENT:** selon les normes du Ministère de l'Éducation.  
 Faire parvenir candidature et curriculum vitae avant le 26 août 1969 à midi au:  
 Secrétaire Général,  
 CEGEP de Trois-Rivières,  
 3500, De Courval,  
 Trois-Rivières.

**SEMAINE DE L'ASSOMPTION A NOTRE-DAME DU CAP**

10h.30 a.m.: messe concélébrée.  
 4h.00 p.m.: messe des malades  
 8h.00 p.m.: La vie la mieux réussie avec le Père R. Hogue  
 9h.15 p.m.: Grande procession aux flambeaux avec visuel.

Encore plus d'vie en '69.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

**STEAKS!**

Dîner d'hommes d'affaires complet \$1.50  
 SPECIAL DU JOUR  
 Fèves au lard - Salade de saumon  
 Salade aux oeufs  
 "COCKTAIL LOUNGE"  
 ATMOSPHERE DE DETENTE

**le Centurion** Place Hôtel de Ville

**DINER D'HOMMES D'AFFAIRES**  
 servi tous les jours de midi à 3 h.

**REPAS COMPLET \$1.75**

**FILET DE SAUMON MEUNIERE**

**Le Roussillon**  
 en haut du Blue Bird  
 331, DES FORGES

**ATTENTION**

**NOUS ACHETONS LES GALLONS VIDES**

de n'importe quelle marque de peinture nous payons **\$3.00 LE GALLON**

en échange avec un gallon plein de peinture "Carousel"

**B-H Martin Bergeron & Fils** Enr.  
 1779, St-Philippe Trois Rivières Tel 375 8676

**Une nouvelle explosion de violence est à craindre**

**BELFAST (PA)** — Les autorités craignent que les trois défilés (deux protestants et un catholique) qui doivent avoir lieu aujourd'hui, ne donnent lieu à de nouvelles explosions de violence, par suite de l'attentat à la bombe commis dimanche contre la maison d'une famille catholique.

Mme Anne Logan, âgée de 17 ans, était en train d'allaiter son bébé de huit mois quand l'attentat a eu lieu. Elle et son mari, Harry, âgé de 22 ans, se sont précipitamment échappés avec le bébé, avant que les flammes n'aient dévoré leur demeure. Selon la police, la bombe aurait été lancée d'une voiture en marche.

"Il faut être fou pour lancer une bombe, et il va y avoir de nouveaux troubles", a déclaré le Dr Brian Glancy, leader des catholiques modérés de Londonderry.

**HÔTEL BÉCANCOUR**  
 vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOUSSES" du jeudi au dimanche soir Dim. concours d'amateurs

**FINI LES DÉCHETS Madame!**  
 avec **IN-SINK-ERATOR** Broyeur à déchets muni de l'exclusive garantie double  
 À compter de **\$59.00** de **VENDU PAR**

**L. VILLEMURE** Ltée  
 plomberie chauffage  
 527, St-Paul 376 3393  
 Trois Rivières

Votre **FASCINANTE... Exposition** de **TROIS-RIVIÈRES** vous présente

**2<sup>e</sup> Journée des enfants à l'expo**

TIRAGE DE 2 BICYCLETTES EN FACE DU STADE VERS 4h.30

**AU MIDWAY**  
 TOUS LES MANÈGES DU SECTEUR DES JEUNES

**15¢** EN SPÉCIAL Jusqu'à 8h.00 p.m.  
 OU 7 BILLETS POUR \$1.00  
 LES MANÈGES POUR ADULTES A **PRIX SPÉCIAUX** JUSQU'À 8h.00 P.M.

**GRATUIT "Swing-O Vent..."**

**AU STADE CE SOIR à 8h.30 p.m.**  
 Tous y sont invités

**EN VEDETTE**

- Le 25e Régiment
- Les Gants Blancs
- Les Luths (ex Lutins)

**SAMEDI SOIR CLUB DES ÉTOILES (CKTM-TV)**

Grande finale  
 Artiste invité: Donald Lautrec. Orchestre de 7 musiciens...  
 Collisée à 8h.00 p.m. Admission: \$2.00

**SAMEDI et DIMANCHE À COEUR-JOIE**

Chorale de 250 chanteurs.  
 Présentation de l'Expo avec CHLN, au Stade.  
 Samedi, 8h.00 p.m., Dimanche, 4h.00 p.m. Admission: \$1.00

**PISCINE SPECTACLES GRATUITS**

Les Ballets aquatiques des Marie-Belles... 50 nageuses dans de gracieuses fantaisies... Les pousseuses extraordinaires des Aqua-Stars... avec yachts filant à plus de 50 milles à l'heure dans la piscine.

**Promotion-Barrières**  
 Les 100,000; 125,000; 150,000 et 175,000e personnes à passer aux barrières, recevront, chacune un montant de \$50.00, et seront les invités de l'Expo; ils pourront assister aux spectacles, prendre leurs repas et s'amuser dans le Midway... sans aucun frais.

**A QUI LA CHANCE? VENEZ ET REVENEZ! PEUT-ÊTRE VOUS!**

Pour bien suivre les activités de l'EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES, regardez votre canal 13 CKTM-TV chaque jour à 1h.15 et à 6h.30.

**BARRIÈRES: ADULTES: 75¢**  
**ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS GRATIS!**  
**STATIONNEMENT:**  
 TERRAIN: \$1.00 - DE CALONNE: 50¢



"Il y a bien la salle de la Cour municipale, mais il y fait trop chaud et les tables font défaut pour écrire"

## Delage n'a pas réuni son état-major ni en 1968, ni en 1969

par Jean-Paul ARSENEAULT

TROIS-RIVIERES — "Il n'y a pas eu de réunion de mon état-major en 1968, ni en 1969. Pour la troisième fois depuis le début de l'enquête sur l'administration du corps policier de Trois-Rivières, le directeur J.-Amédée Delage est apparu à la barre des témoins.

Le chef a principalement été questionné hier par M. Gérard Tobin, commissaire de la Commission de Police du Québec. C'est à ce dernier qu'il a révélé l'absence de contact entre l'état-major policier de notre ville et le premier officier, le directeur.

Pour bien se situer, mentionnons que cet état-major se compose d'environ 28 policiers, c'est à dire du grade de sergent, en passant par ceux de lieutenant, capitaine, assistant-directeur et... directeur.

Nous n'avons pas de local!

Jusqu'à l'année 1967, précise le directeur Delage, l'état-major de notre corps de police était convoqué à l'occasion pour faire le point sur différents items administratifs. Il fut même un temps, révèle M. Delage, où les assemblées étaient plus fréquentes. "Il y avait réunion à toutes les semaines

auparavant, de préciser le directeur au juge Gosselin. "Maintenant que nous sommes déménagés (Poste de police No 1), nous n'avons plus de local pour ces réunions... Il y a bien la salle de la Cour municipale, mais il y a fait trop chaud et les tables font défaut pour écrire.

On a bien essayé, de dire M. Delage, le bureau du directeur, mais la chaleur et l'exiguïté des lieux étaient insupportables. "J'ai discontinué ces réunions," a témoigné le chef de police.

Décrivez-nous une journée de travail!

Me Raymond Boily de la Commission de Police a fait détailler au directeur Delage ce que comportait une journée de travail à la tête du contingent de policiers trifluviens:

"Je dépouille le courrier, a d'abord mentionné le directeur. Il faut dire que ce dernier se rend à son bureau très à bonne heure le matin: vers 7h45. Le dépouillement du courrier quotidien dure environ trente minutes. Huit heures et quinze a sonné. C'est l'heure de commencer la rédaction des réponses pour faire suite aux lettres reçues. Ceci amène le directeur à constater qu'il est déjà neuf heures environ: l'heure de recevoir la visite des capitaines des trois postes pour l'étalage des rapports de la journée précédente, la nuit comprise. Il inter-

rompt donc la rédaction des réponses à son courrier pour prendre connaissance de ce qu'il a vu au cours des dernières vingt-quatre heures, ses équipes de policiers disséminés à travers la ville.

Et l'officier de l'escouade des motocyclettes, lui demande le commissaire Tobin, prend-il part à ces réunions? Non le renseigne le directeur. Et le capitaine Gagnon de l'escouade des détectives? Non plus!

Le directeur Delage est alors sommé d'expliquer pourquoi son capitaine de la section des détectives ne prend pas part aux réunions quotidiennes, par le commissaire Tobin. "Le capitaine Gagnon, informe le chef, doit vite prendre connaissance des plaintes le matin pour amorcer rapidement ses enquêtes. "Autrement, d'ajouter le directeur, son travail s'en trouverait trop retardé.

"Cela ne me satisfait pas, riposte le commissaire Tobin. Vous m'avez bien dit que les trois autres capitaines devaient venir de l'extérieur au poste No 1, alors que M. Gagnon lui, est là, sous votre bureau du deuxième étage... Et il ne s'y rend pas?"

Le questionnaire achève, l'ajournement est proche! Finalement M. Delage renseigne que lorsque son capitaine des détectives veut le consulter pour quelque raison ou trouble que ce

soit, il monte à son bureau. Si alors le chef est occupé, l'entrevue se déroule par téléphone par la suite. "Dans un mois, veut savoir le commissaire Tobin, combien de fois vous consultez-vous pour l'escouade des détectives? Très rarement, avoue le directeur, deux ou trois fois..."

On revient maintenant à l'emploi du temps du directeur dans l'après-midi. Déjà, le matin, des citoyens ont commencé à se rendre à son bureau pour principalement des questions concernant la circulation. Le chef est revenu à son local à une heure et trente, les consultations se poursuivent. Les appels téléphoniques se succèdent. Quand le temps le lui permet, il poursuit sa correspondance... En outre, il doit voir à la compilation exacte dans les registres, de tous les appels d'alarme, qu'il s'agisse de vol ou de feu. Viennent ensuite les congés pris par ses hommes pour cause de maladie: 1,565 journées en 1968 pour 143 policiers à l'emploi de la cité.

Ces rapports de toute nature, ne sont pas bien sûr rédigés par le directeur Delage. Cependant, il doit en assurer l'exécution efficace. C'est là, la journée du chef de police qui a de nouveau été questionné à la session d'hier soir, de l'enquête sur son département.

La Commission de police ne siégera pas aujourd'hui. Les séances ont été ajournées à la semaine prochaine.



DES TROUPES BRITANNIQUES SONT ENTREES, hier, à Londonderry en Irlande du Nord, dans le but de mater les manifestations qui ont éclaté entre catholiques et protestants. Ces manifestations qui ont dégénéré en violence ont débuté mardi soir. Au cours de la soirée d'hier, le calme était revenu à Londonderry. Dans les rues du

Bogside, ce n'est que ruine et désolation. Pour sa part, Bernadette Devlin, membre du parlement de l'Ulster, n'a cessé, pendant la journée d'hier, de pousser les manifestants à la bataille en criant: "N'arrêtez pas de vous battre". (Autres nouvelles et photos sur la situation en Irlande du Nord à la page 7).

Bilan des émeutes: un mort et plusieurs blessés

## IRLANDE DU NORD: Les batailles de rues font rage à Belfast

LONDONDERRY (AFP) — Peu avant minuit, les batailles de rues ont repris dans plusieurs villes d'Irlande du nord. On comptait au moins un mort et plusieurs blessés par des balles, dont un policier.

Les incidents les plus violents se déroulent à Belfast où, selon les premiers témoignages, la police aurait fait usage d'armes automatiques pour se dégager. Trois blessés étaient signalés à la suite de cet incident.

Des rues ont été barricadées avec des camions

Tard dans la soirée d'hier, Falls Road, également à Belfast, où un commissariat de police a été attaqué à coups de bombes incendiaires. Des blindés sont intervenus pour essayer de disperser les manifestants, essentiellement des jeunes, qui se reforment immédiatement après le passage des blindés.

Pour la première fois, l'armée britannique est intervenue hier après-midi en Irlande du Nord: quatre véhicules blindés des troupes britanniques et deux autres de la police locale, ont pris position sur la place Waterloo, centre stratégique de Londonderry.

auxquels les manifestants, selon leur tactique habituelle, ont mis le feu.

Le quartier général de la police fait état d'un homme tué par des balles à Armagh et de blessés. Le mort, John Callaghan, était père de 3 enfants.

A Newry, également, catholiques, protestants et policiers notamment des supplétifs de la "force B" sont aux prises. Plusieurs manifestants ont été hospitalisés avec des blessures à la tête.

Trois cents soldats britanniques au total sont intervenus.

Un individu se livre à la police à la suite d'un meurtre commis à Berthierville

## "Je viens de tuer un homme!"

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHIERVILLE — Un meurtre a été commis dans la soirée de mercredi, à Berthierville. Un homme âgé de 33 ans, M. Romain Morin, demeurant au 280 de la rue Crémazie, à Berthierville, s'est rendu mercredi, dans la soirée, vers 23h30, au poste de la Sûreté du Québec du détachement de la ville pour se constituer prisonnier.

En arrivant au poste, il aurait dit: "Je viens de tuer un homme, prends cette carabine, attention, décharge-la, il y a une balle dans le canon aussi".

Ce sont du moins les paroles qu'il aurait dites à l'agent Marius Juneau à son arrivée au bureau de la Sûreté, avec une carabine de calibre .303.

Effectivement, un homme venait de mourir quelques instants avant, dans sa demeure, au 597 de la rue Montcalm, à Berthierville. Il s'agit de M. Charles-Auguste Hénault, âgé d'environ 70 ans. M. Hénault aurait été atteint d'une balle explosive de calibre .303 au cœur, alors qu'il se serait présenté dans la porte arrière de sa demeure.

Le projectile aurait été tiré de l'extérieur pour traverser la moustiquaire de la porte et pénétrer à la hauteur du cœur dans la poitrine de M. Hénault.

L'agent Juneau, en compagnie de l'agent Robert Monette et de l'agent Gérard Tousignant, n'a pas pris, pour quelques instants l'individu trop sérieux. Cependant, ce dernier semblait très sérieux. Le policier a donc déchargé l'arme, une carabine de calibre .303, pour passer les

menottes à Morin. Les menottes aux mains, Morin aurait dit aux agents: "passez-moi les, les mains dans le dos, parce que si je fais une crise, ça peut être dangereux." Les policiers ont alors répondu à sa demande pour ensuite se rendre sur les lieux indiqués par Morin.

Arrivé au 597 de la rue Montcalm, la police a découvert le corps de M. Charles-Auguste Hénault, étendu par terre à quelque pieds de la porte arrière de sa demeure. L'agent Tousignant qui a touché le corps à ce moment a dit qu'il était encore chaud et a déduit que la mort remonterait à quelques minutes seulement.

Les enquêteurs dans cette affaire ont retrouvé des traces de pas sur un toit adjacent à un escalier qui conduit au premier étage par l'arrière de la maison. La balle aurait été tirée du toit pour passer au travers de la moustiquaire de la porte et toucher M. Hénault à la poitrine.

Le meurtrier aurait alors pris la fuite laissant tomber une balle sur le toit d'où il aurait tiré. La police a retrouvé cette balle et l'a conservée comme indice précieux.

Le coroner le Dr Carignan, de Repentigny, s'est rendu sur les lieux pour constater le décès. Par la suite, deux agents-enquêteurs de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec de la division de Montréal se sont rendus sur les lieux pour recueillir des indices avec le service d'identité judiciaire de la Sûreté.

L'enquête dans cette affaire est menée par le caporal Les-

sard et l'agent Denis Prémont de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec de la division de Montréal. Ces derniers se sont fait aider dans leur travail par des policiers de la Sû-

reté et du chef de la police municipale, M. Chaput.

Le témoin important dans cette cause, M. Morin, père de six enfants a été interrogé et conduit à la prison de Joliette.



LE TEMOIN IMPORTANT dans le meurtre de M. Charles-Auguste Hénault, tué mercredi, vers 23h30, à sa demeure de Berthierville a été conduit à la prison de Joliette après un interrogatoire. Le caporal Lessard est avec lui sur la banquette arrière de la voiture. On les voit dans

En matière de rénovation urbaine

## Le fédéral retire son aide aux municipalités

OTTAWA (PC) — Le ministre responsable de la politique de

logement, M. Robert Andras, a annoncé aujourd'hui de nombreuses restrictions concernant l'aide fédérale destinée aux projets de rénovation urbaine. Ces restrictions demeureront en vigueur en attendant l'élaboration de nouvelles politiques à long terme.

Les municipalités dont des projets sont présentement à l'étude devront ou bien les suspendre ou aller de l'avant sans l'assurance que les subventions fédérales sur lesquelles elles comptaient pour réaliser ces projets ne leur soient versées.

M. Andras a toutefois donné la lumière verte à un certain nombre de projets qui avaient été soumis au gouvernement central depuis la fin de l'année dernière.

Voici quelques-uns des projets de rénovation urbaine approuvés aujourd'hui par le fédéral:

1 — Un projet de rénovation urbaine de \$300,000 dans le centre-ville de Niagara Falls pour lequel le trésor fédéral contribuera une somme de \$101,000.

2 — Le parachèvement d'un programme de rénovation urbaine entrepris à Windsor, Ont., et pour lequel Ottawa versera des subsides additionnels de \$64,500.

3 — La première phase de la mise en valeur d'un terrain de 30 acres en bordure des approches du pont international à Sault Ste-Marie, Ont. La contri-

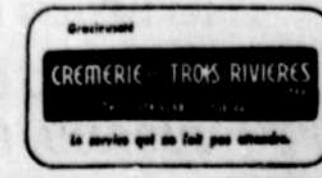
### SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Classées	17 - 18 - 19
Convocations	17
Mots croisés	19
Page féminine	9
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	10 - 11
Sports	12 - 13 - 14 - 15

### LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Un homme-sandwich bat-tait consciencieusement le pavé avec sur le dos des pancartes sans aucune inscription. A ceux qui s'étonnaient il expliquait: "Je cherche un commanditaire!"



Les résidents de La Tuque et de la région pourront capter les émissions de Radio-Canada

# Un rêve devrait enfin se réaliser ce soir

par Marcel AUBRY  
 LA TUQUE — Un rêve vieux de plus de trois années devrait enfin se réaliser ce soir alors que les résidents de La Tuque et de la région pourront probablement capter sur leur petit écran les émissions de Radio-Canada, en provenance de CBVT, canal 11 Québec. C'est la nouvelle qui a été communiquée par le directeur de la programmation à la station CBVT, M. François Provencher, lors de l'inauguration officielle de la tour-satellite, qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, mercredi soir.

M. Provencher a signifié que les travaux se poursuivaient actuellement, 24 heures durant, et que, à moins de difficulté sérieuses, la mise en service de la tour-satellite devrait être effective à partir de ce soir. Il a

ajouté que de toutes façons, si les travaux n'étaient pas complétés pour vendredi soir, ils le seraient pour le lendemain ou pour le lundi suivant au plus tard. "Ce n'est plus qu'une question de jour, a-t-il dit".

Le directeur des programmations a particulièrement insisté sur trois points au cours de sa conférence. Il a d'abord mentionné que Radio-Canada et son équipe ne voulaient pas inaugurer un service à sens unique: "Nous croyons à un service à deux sens, a-t-il dit, c'est-à-dire que, autant nous avons à cœur de vous assurer un bon service, autant vous devrez vous faire un devoir de nous faire parvenir

des nouvelles en provenance de La Tuque et même de participer à la réalisation de certaines émissions que nous tournerons". M. Provencher a ensuite fait savoir que le nouveau poste de télévision ne venait pas ici pour effacer ou concurrencer les autres postes déjà en vigueur à La Tuque. "Moi-même, a-t-il dit en badinant, lorsqu'il y a un bon film au canal 10, je le prends". C'est dire que nous croyons là aussi, à la polyvalence. Il a cependant ajouté que son poste fournirait à la population un plus grand nombre d'émissions culturelles et éducatives.

Le conférencier a enfin indiqué qu'il était très important

pour eux d'avoir un écho d'appréciation de la population sont affiliés au câble pourront

Le maire Filion  
 Le 13 août 1969 demeurera

convaincre les dirigeants de Radio-Canada à nous fournir ce service, et ce, gratuitement.

Le maire Filion a révélé que Radio-Canada avait dû investir la somme de \$200,000 pour accomplir cette œuvre. Il a tenu à remercier publiquement certains organismes qui ont fait des pressions pour hâter la mise en vigueur de ce service et il a nommé la Fraternité internationale des ouvriers, la CIP, le Conseil du Travail et la Chambre de Commerce.

Le premier magistrat de la municipalité a aussi indiqué que ce service, qui nous permettra de nous joindre aux quinze autres millions de Canadiens pouvant capter Radio-Canada, constituait un autre joyau à la couronne des succès de la ville de La Tuque connaît depuis quelques années. "C'est une preuve, a-t-il conclu, qu'il faut demander sans jamais s'arrêter si l'on veut obtenir quelque chose des autorités supérieures".



(Photo Gilles Berthiaume)

LE DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION à la station CBVT, canal 11, M. François Provencher, a été invité par le maire Filion à apposer sa signature dans le livre d'or. Nous le voyons ici, répondant

à l'invitation du maire. A l'extrême droite, une speakrine de Radio-Canada, à l'arrière le maire Filion et à la gauche, l'équipe de tournage.

tuquoise afin qu'ils puissent corriger, s'il y a lieu, certains points ou apporter certaines modifications.

Selon Stanfield

C'est malheureux et décourageant

Le canal 3  
 La mise en fonction de la tour-satellite permettra aux résidents de La Tuque et de la région de capter directement les émissions de Radio-Canada, Québec, par l'entremise du Ca-

OTTAWA (PC) — Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a qualifié de "malheureuses" et de "décourageantes", les nouvelles directives fédérales en matière de rénovation urbaine. A la suite des directives, annoncées jeudi matin par le ministre responsable du logement, M. Robert Andras, les municipalités ne pourront plus compter sur l'aide fédérale dans la réalisation de leurs projets de rénovation urbaine.

une journée mémorable pour la ville de La Tuque et la région de la Haute-Mauricie, a commenté le maire Filion. C'est en mars 1966 que le conseil municipal, dans une agressement qui lui est bien caractéristique, faisait des démarches auprès de la société Radio-Canada pour que La Tuque soit dotée d'une tour-satellite qui vaudrait à la population le service d'un nouveau poste de télévision".

Le premier citoyen de la ville de La Tuque a indiqué que le conseil municipal n'avait pas eu la tâche facile et qu'il avait dû faire de nombreuses démarches et réalisations pour réussir à

## CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES

### OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DU PERSONNEL

**FONCTION:** Sous l'autorité immédiate du secrétaire général, le responsable du personnel est particulièrement chargé de l'application des conventions collectives de travail et de la coordination du personnel du Collège.

**QUALIFICATIONS:**  
 — études de niveau universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent  
 — expérience pertinente dans le domaine de l'administration ou de la direction de personnel  
 — connaissances suffisantes des structures scolaires actuelles du Québec

**TRAITEMENT:**  
 selon les normes du Ministère de l'Éducation.  
 Faire parvenir candidature et curriculum vitae avant le 26 août 1969 à midi au:

Secrétaire Général,  
 CEGEP de Trois-Rivières,  
 3500, De Courval,  
 Trois-Rivières.

TIRAGE CO-OP TIRAGE

RADIO TAXIS

378-5444

BILLETS BLANCS SÉRIE "G" \$20.

10,390

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

STEAKS!

Dîner d'hommes d'affaires complet \$1.50  
 SPÉCIAL DU JOUR  
 Fèves au lard - Salade de saumon  
 Salade aux oeufs

"COCKTAIL LOUNGE"  
 ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE



Place Hôtel de Ville

ATTENTION

# NOUS ACHETONS LES GALLONS VIDES

de n'importe quelle marque de peinture nous payons

\$3.00 LE GALLON

en échange avec un gallon plein de peinture Carrousel



Martin Bergeron & Fils

1779, St-Philippe

Trois-Rivières

Tel. 375 8676

SEMAINE DE L'ASSOMPTION À NOTRE-DAME DU CAP

10h.30 a.m.: messe célébrée.  
 4h.00 p.m.: messe des malades  
 8h.00 p.m.: La vie la mieux réussie avec le Père R. Hogue  
 9h.15 p.m.: Grande procession aux flambeaux avec visuel.

Encore plus d'vie en '69

HÔTEL BÉCANCOUR

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOUSSES" du jeudi au dimanche soir Dim.: concours d'amateurs.

FINI LES DÉCHETS Madame!

avec IN-SINK-ERATOR® Broyeur à déchets muni de l'exclusive garantie double

À compter de \$59.00 VENDU PAR

L. VILLEMURE Ltée

plomberie chauffage 522, St Paul 376 3393 Trois-Rivières



REPAS COMPLET \$1.75

FILET DE SAUMON MEUNIERE

Le Roussillon en haut du Blue Bird 331, DES FORGES

Votre

# FASCINANTE... Exposition

de TROIS-RIVIÈRES

vous présente

## 2<sup>e</sup> Journée des enfants à l'expo

TIRAGE DE 2 BICYCLETTES EN FACE DU STADE VERS 4h.30

## AU MIDWAY

TOUS LES MANÈGES DU SECTEUR DES JEUNES

15¢ EN SPÉCIAL Jusqu'à 8h.00 p.m.

OU 7 BILLETS POUR \$1.00

LES MANÈGES POUR ADULTES A PRIX SPÉCIAUX JUSQU'À 8h.00 P.M.

## GRATUIT "Swing-0 Vent..."

AU STADE CE SOIR à 8h.30 p.m.

Tous y sont invités

EN VEDETTE

- Le 25<sup>e</sup> Régiment
- Les Gants Blancs
- Les Luths (ex Lutins)

SAMEDI SOIR

## CLUB DES ÉTOILES (CKTM-TV)

Grande finale  
 Artiste invité: Donald Lautrec. Orchestre de 7 musiciens...  
 Colisée à 8h.00 p.m. Admission: \$2.00

## SAMEDI et DIMANCHE À COEUR-JOIE

Chorale de 250 chanteurs.  
 Présentation de l'Expo avec CHLN, au Stade.  
 Samedi, 8h.00 p.m., Dimanche, 4h.00 p.m. Admission: \$1.00

## PISCINE

### SPECTACLES GRATUITS

Les Ballets équatiques des Marie-Belles... 50 nautades dans de gracieuses fantaisies... Les prouesses extraordinaires des Aque-Stars... avec yatchs filant à plus de 50 milles à l'heure dans la piscine.



Promotion-Barrières

Les 100,000; 125,000; 150,000 et 175,000<sup>e</sup> personnes à passer aux barrières, recevront, chacune un montant de \$50.00, et seront les invités de l'Expo; ils pourront assister aux spectacles, prendre leurs repas et s'amuser dans le Midway... sans aucun frais.

À QUI LA CHANCE? VENEZ ET REVENEZ! PEUT-ÊTRE VOUS!

Pour bien suivre les activités de l'EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES, regardez votre canal 13 CKTM-TV chaque jour à 1h.15 et à 6h.30.

BARRIÈRES: ADULTES: 75¢  
 ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS GRATIS!  
 STATIONNEMENT:  
 TERRAIN: \$1.00 - DE CALONNE: 50¢

**MELLO**  
OUVERT DE  
7 h. 30 à 2 h. 30  
REPAS COMPLETS ET LÉGERS  
SPECIALITÉS: Spaghetti italien, charcol steak  
138, FUSEY  
COIN ROCHEROT  
CAP DE LA MADELEINE 378-3233

# LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, vendredi le 15 août 1969

*Mademoiselle*  
214, Des Forges  
TROIS-RIVIÈRES

Le juge Gosselin invite les journalistes à s'en tenir aux déclarations entendues en Cour

## Rien n'a encore été prouvé, s'exclame l'avocat Guy Lebrun

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Inexorable, l'enquête sur le corps policier de Trois-Rivières se poursuit. Des la reprise des procédures hier matin, Me Guy Lebrun procureur de l'Association des policiers et pompiers s'en est pris violemment à un compte-rendu diffusé par un médium d'information de notre région. Énergiquement, ne mâchant pas ses mots, l'avocat a mis le juge Roger Gosselin au courant du fait suivant: la veille, il avait entendu, au cours d'un bulletin de nouvelles télédiffusé, le speaker annoncer que des faits avaient été prouvés au cours des témoignages de la journée. Indigné, Me Lebrun a mis la Commission de Police en

gardé face à cet état de choses... "Rien n'a encore été prouvé, a lancé l'avocat. On témoigne, on dépose, il y aura des contre-interrogatoires; mais aucun fait n'a encore été prouvé à ce stade!"

On comprendra facilement, que saisi de cette tournure des événements, le président du tribunal d'enquête a aussitôt conseillé à tous les journalistes de s'en tenir aux déclarations entendues en cour.

Heureusement, les autres agents d'information des différents média qui couvrent la rétrospective enquête n'avaient rien rapporté de tel et en furent quittes pour une recommandation du juge Gosselin de faire diligence, d'être alertes et de ne rapporter que ce qui devait l'être.

Autre chose votre Seigneurie!

Le premier incident clos, Me Guy Lebrun est revenu à la charge. Cette fois pour demander que les dossiers judiciaires antérieurs de certains témoins soient portés à la connaissance de la Commission de Police. Celle qui précisément entend depuis plusieurs jours ces mêmes témoins.

"Il me semble, de formuler Me Lebrun, que la Commission de Police devrait prendre note de ces dossiers pour évaluer la "qualité" des dépositions. "Ne serait-ce, d'ajouter l'avocat d'autre part que pour démontrer la valeur des témoignages à l'intention du public..."

Devant prendre position face à cette nouvelle requête du

procureur de l'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières, le juge Gosselin a tranché comme suit: "Il n'y a pas lieu de faire déposer les dossiers antérieurs des témoins. Nous n'avons pas juridiction sur ces antécédents. D'ailleurs, nous enquêtons sur la conduite du corps de police de Trois-Rivières. Quand même, le juge Gosselin a renseigné Me Lebrun et son confrère Me Gaston Gamache: "S'il y a une incidence directe avec l'administration de la police nous enquêtrons sur les antécédents concernés..."

Et ce n'était là qu'une avant-première des procédures. Celles-ci ne débuteront vraiment qu'à l'appel: "Faites venir le premier témoin, en l'occurrence une fille publique (de son propre aveu), qui avait à raconter..."



LES DEUX PROCUREURS DE L'Association des policiers et pompiers. A gauche, Me Guy Lebrun écoute les commentaires de son confrère montréalais, Me Gaston Gamache.

Ce dernier venait tout juste de signaler à la Cour que le système policier souffrait beaucoup de l'étalage des faits relatés à l'enquête.

Le Dr Sam Pollack est catégorique

## Nous n'avons jamais eu l'idée de vendre nos magasins de Trois-Rivières et Québec, pas même à Macy's de New York

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le Dr Sam Pollack, président du Conseil d'administration de la Compagnie Pollack Ltée, a démenti de façon catégorique la rumeur voulant que Macy's, de New York, ait fait l'acquisition de cette grande entreprise québécoise et trifluvienne.

"Nous n'avons jamais eu l'idée de vendre ou de nous départir des intérêts commerciaux que nous possédons à Québec et à Trois-Rivières", a déclaré, au téléphone, le Dr Sam Pollack. "Aucun projet de cette nature n'a été considéré en aucun temps et avec qui que ce soit, pas même avec Macy's de New York", a précisé le Dr Pollack. La rumeur de la vente du magasin Pollack à Trois-Rivières, qui a pris naissance on ne sait où, fait les frais de la conversation dans plusieurs milieux trifluviens depuis un certain temps. Même dans certains cer-

cles d'affaires, on parlait d'une transaction imminente entre la maison Pollack et Macy's. "Vous pouvez mettre fin à cette rumeur", a dit le Dr Pollack, "car je vous affirme qu'elle est dénuée de tout fondement".

En premier, le témoin féminin a relaté que ce fameux règlement lui avait été soulevé par le détective. Celui qui l'avait rencontré quelques semaines après son arrivée de l'extérieur à Trois-Rivières. Les clauses proprement dites de cette loi devant lui être expliquées par un employé dudit hôtel. Toutefois, en contre-interrogatoire, répondant à Me Guy Lebrun, le mé-

Tout va bien à Trois-Rivières

Le président Pollack a déclaré, par ailleurs, que le magasin de sa compagnie à Trois-Rivières se portait très bien. "Nous avons toutes les raisons au monde de nous réjouir des progrès de notre établissement trifluvien. Son personnel et sa clientèle nous procurent beaucoup de satisfaction", a-t-il ajouté.

Le magasin Pollack, qui fut construit sur l'ancienne Place du marché, rue Des Forges, au coût de \$2,500,000, entreprendra sa quatrième année d'existence le 27 octobre prochain. Il avait ouvert ses portes officiellement à la même date en 1966. C'est l'un des édifices les plus imposants du centre-ville de Trois-Rivières.

**c'est un secret** | **polichinelle**

LORS DU PASSAGE DE MUSICORAMA '69 à Trois-Rivières, les membres du club Optimiste étaient les valeureux conducteurs de luxueuses décapotables dans lesquelles prenaient place les artistes de la tournée. Si les "teenage" de la région auraient été enthousiasmés d'être à leur place, eux n'ont pas été charmés du tout, du moins pas par l'élégance de leurs cheveux longs et par la délicatesse et la politesse de chacun d'entre eux.

Le Richelieu Robert Durand racontait le récit de son voyage en Europe. On ne peut parler de l'Europe sans penser à Paris. C'est pourquoi il parlait à ses confrères de ses visites dans le Paris moderne et dans le vieux Paris. Ce qui a fait demander au Richelieu Raymond Loranger avec une pointe d'humour: "As-tu visité aussi le pari-mutuel?"

Le club Kiwanis de Trois-Rivières a rendu hommage à son dernier déjeuneur, au cadet Michael Timperley, de l'Escadrille 772 patronnée par ce club. Le cadet Timperley a mérité le prestigieux trophée décerné au meilleur cadet durant les heures de vol, ce qui inclut les stages théoriques et pratiques.

## Carambolage de trois autos

TROIS-RIVIÈRES (G.P.) — Un carambolage a fait pour \$1,500 de dommages matériels, hier après-midi, vers une heure dix. Trois voitures furent impliquées dans cet accident.

## Etudiants de Paris reçus à l'hôtel de ville

TROIS-RIVIÈRES (A.C.) — Vingt-trois étudiants de l'Institut de Commerce de Paris étaient de passage en notre ville mercredi et hier. Ils ont visité nos magasins locaux de même que ceux de plusieurs villes du Québec depuis leur arrivée au pays.

## Léger incendie

TROIS-RIVIÈRES (G.P.) — Après les feux de broussailles, les feux de cuisine. C'est ainsi qu'un léger incendie s'est déclaré, hier vers 1h30 de l'après-midi au restaurant La Pergola au Cap-de-la-Madeleine.

Personne n'a été blessé dans l'incendie et les dommages matériels sont évalués à environ \$500. Le tout fut éteint en une quinzaine de minutes. Ce restaurant est situé à l'angle des rues St-Laurent et Ste-Madeleine.

## "Je pratiquais la prostitution dans un hôtel" Un limier m'a demandé de lui donner un petit pourcentage, affirme une "fille de joie"

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — "Je sortais avec des gens pour de l'argent! C'était, hier, le témoignage d'une fille publique à l'enquête que mène la commission de Police du Québec sur la conduite des membres de notre corps policier. Devant des membres du conseil de ville, des détectives municipaux, des journalistes, celle qui s'est elle-même cataloguée de "fille publique" pendant l'année 1967 a répondu aux questions d'abord de Me Raymond Boily, le procureur de la Commission.

Comme c'est le cas depuis le début de l'enquête, les journalistes ont été priés de s'en tenir aux dépo-

sitions entendues, sans mentionner les noms d'établissements ou de personnes concernées par les témoignages.

"Je pratiquais la prostitution dans un hôtel de Trois-Rivières! Les premiers mots étaient lâchés, le reste allait être long, très long. Stupéfiant même. Pour l'information du public, comme l'avait fait remarquer Me Guy Lebrun avant le questionnaire, précisons qu'il s'agit toujours de témoignages, de dépositions et que rien n'est prouvé au stade actuel de l'enquête.

"J'ai rencontré le détective à l'hôtel..."

La jeune femme, questionnée par le procureur de la Commission a affirmé qu'elle pratiquait son métier de prostituée, ici à Trois-Rivières en 1967. "Je travaillais dans un hôtel et me rendais dans une maison de chambres pour les filles de notre milieu!" Voilà pour la manière d'opérer.

Un certain soir, le témoin était arrivé à Trois-Rivières depuis deux semaines, elle raconta qu'un membre de la Sûreté, membre de l'escouade de la Moralité, lui a demandé ses noms, adresses et lieu d'origine. "Il m'a aussi demandé mes papiers médicaux... Je ne les avais pas! "Va passer un examen et tu me les montreras, lui aurait répondu le limier de la Moralité.

Par la suite, la fille a raconté que ses copines l'avaient mis au courant du "règlement". Un règlement qui défendait aux "travailleuses" d'un hôtel trifluvien de changer d'établissement et de se tenir tranquille sur les lieux. "Il fallait aussi, de raconter la demoiselle, que nous soyons sur place à deux heures de l'après-midi pour demeurer ensuite le plus tard possible, soit vers une heure du matin!"

En premier, le témoin féminin a relaté que ce fameux règlement lui avait été soulevé par le détective. Celui qui l'avait rencontré quelques semaines après son arrivée de l'extérieur à Trois-Rivières. Les clauses proprement dites de cette loi devant lui être expliquées par un employé dudit hôtel. Toutefois, en contre-interrogatoire, répondant à Me Guy Lebrun, le mé-

me témoin a juré que seul l'employé de l'hôtel lui avait fait part du surprenant règlement. "Tu pourrais me donner..." Des renseignements supplémentaires ont été fournis à l'effet que son "ami" voulait lui prendre tout son argent; qu'elle ne voulait à aucun prix consentir à cet ordre, se contentant de payer sa chambre et ses comptes. Le témoin a révélé une visite à un autre détective pour lui faire part de ses déboires. Un autre limier venait d'être mentionné en Cour.

Puis revenant au premier détective, elle a dévoilé à la surprise de tout le monde: "Il m'a demandé de lui donner un petit pourcentage de mes bénéfices... Je n'avais plus "d'ami" alors... Pas question de verser quoi que ce soit quand même! La fille publique de 1967 refusait selon sa version, de partager ses gains."

Huis-clos absolu! Interrogatoire suivant nécessita encore l'expulsion de tout le monde à l'extérieur de l'enceinte de la Cour.

À la reprise du questionnaire suivant, toujours pour le même témoin, celle-ci a raconté qu'elle avait quitté Trois-Rivières pour une période de deux mois. "À mon retour, j'étais barée à l'hôtel! Plus... le droit donc de pratiquer son métier de prostituée."

"Il me fallait voir le détective, je l'ai convoqué dans un bar au début d'une soirée!"

L'entretien

Il y avait là, au bar en question, selon la fille, un garçon de table et le détective. Les deux hommes se renvoyaient la balle

à savoir qui "débarrasserait" l'expulsée de l'hôtel. "Le détective a finalement dit qu'il essaierait de me faire entrer et est sorti à l'extérieur pour environ quinze minutes". De retour à l'intérieur du bar, le policier aurait

fait part à la demoiselle anxieuse de reprendre son "travail": "Tu iras travailler là, demain! Elle était "débarrée". Une autre déposition venait d'être inscrite au volumineux dossier de l'enquête.

## A cause de l'entêtement de Pépin

### Les travailleurs perdent des bénéfiques auxquels ils auraient droit, dit Barbier

TROIS-RIVIÈRES (A.C.) — "En effet, à cause de l'entêtement de M. Marcel Pépin qui refuse de signer les demandes de décrets pour les dix régions en cause, tel que convenu le 10 juillet, les travailleurs perdent les bénéfiques auxquels ils auraient droit depuis cette date." C'est ce qu'a déclaré M. Claude Barbier, directeur général de l'Association des Constructeurs de la Mauricie.

M. Barbier a précisé que "les déclarations de M. Frénette de la CSN sont quelque peu erronées et tendancieuses et la CSN, par ses actes travaille à l'encontre de sa vocation, celle de protéger et de défendre les intérêts des travailleurs". "Les demandes de décrets, a-t-il dit, ont été remises au Ministre du Travail mercredi le six août 69; Ces documents étaient dûment signés par les parties patronales en cause. Le 8 août, la FTQ donnait son accord au ministre du Travail. Depuis lors nous attendons que M. Pépin réalise enfin sa part de l'entente du 10 juillet, celle de signer la demande d'extension juridique. Entre-temps, les organisateurs de grève de la CSN opèrent dans l'illégalité et tentent de forcer les employeurs à signer des ententes particulières, ce qui est à l'encontre de l'esprit du bill 290... seule la CSN s'obstine à se moquer des lois et des ententes et ce au détriment de ses membres." Toujours selon M. Barbier, "La seule cause de désordre dans notre secteur actuellement est la CSN. Dès qu'elle vaudra bien respecter sa part de l'entente du 10 juillet, les parties patronales respecteront la leur".



UN GROUPE D'ETUDIANTS EN commerce de Paris étaient les invités de la Cité hier soir à l'hôtel de ville. Ils ont été accueillis par le maire-adjoint M. Léo

Pidgeon que nous voyons ici accompagné de MM. P.A. Julien, André Laneuville, Fernand Lajoie et Jean Pirou, responsable du groupe français.



### Une partie de l'autoroute sera bientôt complétée

LES DEUX VOIES DE l'autoroute 30, du côté de Tracy, sont sur le point d'être complétées, de la rue Marquette à l'entrée du nouveau pont Sorel-Tracy. Pendant ce temps, le trafic automobile emprunte les deux voies temporaires, et à cause des réparations en cours au pont Turcotte, la circulation est très dense et provoque, parti-

culièrement aux heures de pointe, des embouteillages. Une fois ces deux voies terminées, les ouvriers de Denis Construction s'attaqueront à la construction des deux autres voies de cette autoroute, le trafic alors empruntera la travée en voie d'être complétée.

### Lancé par la Jeune Chambre de Nicolet

## Le concours d'embellissement des parterres bientôt jugé

NICOLET (R.L.) — Le jugement du concours d'embellissement de parterres effectués durant la semaine du 25 au 29 août, alors que les juges seront disponibles pour procéder à l'inspection des abords des demeures des nicolétains.

C'est ce que nous apprenait la Jeune Chambre de Nicolet Inc. dans un communiqué qu'elle nous faisait parvenir. Comme on le sait, l'organisme nicolétain lançait ce concours il y a quelques mois et les propriétaires ont assez bien répondu à l'appel lancé par la Jeune Chambre.

En effet, une soixantaine de citoyens de Nicolet se sont déjà inscrits à ce concours d'embellissement de parterres. Les responsables se disent très satisfaits des résultats jusqu'à présent pour une première expérience du genre. La JC de Nicolet a voulu mettre de l'avant ce concours dans la forme la plus simple possible.

M. Louis Baribeau, agronome de Gentilly, ainsi que les autres juges seront appelés à se prononcer sur l'apparence générale et en particulier de la pelouse, des fleurs, des arbustes et des arbres, selon l'échelle de pointage qui apparaît sur la formule d'inscription.

Les deux équipes de juges, l'une pour la classe A et la seconde pour la classe B, se prononceront sur la propriété de chacun des inscrits sans s'entretenir avec le propriétaire et les résidents afin d'éviter toute influence sur le jugement qui sera rendu.

Le concours se répartit en deux classes: la classe A pour tout terrassement effectué avant le mois de septembre 1968, la classe B pour tout terrassement fait après le mois de mai 1967. Ce partage a été fait dans le but de donner une chance égale à tous les propriétaires.

Deux trophées perpétuels seront décernés aux gagnants de chacune des deux classes. Ces trophées seront gracieusement offerts par la Coopérative agricole du Lac St-Pierre et par Les

Engrais Chimiques, Y. Roy Inc. (Agrocentre CIL). De plus, les gagnants mériteront une plaque-souvenir et des prix en argent iront aux premiers finalistes.

### Pour vol de fils de cuivre

## Deux ans de pénitencier pour Claude Martin

SOREL (L.B.) — Un voleur de fils de cuivre a été condamné à deux ans de pénitencier, un autre recevra sa sentence à la fin du mois, pendant que la police s'apprête à arrêter quatre autres individus soupçonnés de délits du même genre.

Un compagnon du prévenu, un adolescent de Sorel, a comparu pour sa part devant la Cour du Bien-Être Social et doit recevoir sa sentence à la fin du mois.

L'enquête dans cette affaire a été menée par le détective Roger Beaupré de la police municipale de Sorel en collaboration avec l'agent Marc Teller de la Sûreté municipale de Tracy et le chef Yvon Joly de la police de Sainte-Anne de Sorel.

Des empreintes de pneus relevées sur les lieux du vol ont permis aux policiers de retrouver les auteurs du délit.

### Aux examens de juin dernier

## Meilleurs résultats pour les élèves de la Régionale

NICOLET (R.L.) — Dans l'ensemble, les résultats obtenus cette année par les élèves de la régionale Provencher, tant aux examens du ministère de l'Éducation qu'aux examens de la Régionale, sont supérieurs aux résultats obtenus les années antérieures. La proportion des réussites est de l'ordre de 80 pour

cent et plus dans la plupart des matières.

C'est ce que soulignait M. Raymond Maillette, directeur du service des examens et de la recherche à la régionale Provencher, dans un communiqué accompagnant les rapports et les statistiques des examens de l'année scolaire 1968-69.

M. Maillette signale également dans son communiqué qu'une session spéciale d'examen était offerte, du 4 au 12 août, pour les élèves de Secondaire IV et V qui désiraient

hausser leurs notes ou réparer des échecs obtenus aux examens du ministère de l'Éducation de juin 1969. Au total, 141 élèves se sont inscrits à un, deux ou même trois examens de

la session spéciale d'août pour un grand total de 221 élèves-examens.

Le service des examens est arrivé, après plusieurs journées de travail, à pouvoir publier les

statistiques en termes de proportions de réussites et d'échecs des examens des élèves de la Commission scolaire régionale Provencher pour l'année académique 1968-69.

Les statistiques ont été préparées en deux rapports bien distincts: 1) pour les résultats obtenus par les élèves de Secondaire VI et V aux examens du ministère de l'Éducation en juin; 2) pour les résultats obtenus par les élèves de tous les niveaux aux examens administrés par la CSRP au cours de l'année académique 1968-69.

M. Maillette explique également que le décloisonnement et la promotion par matière ont obligé la Régionale à préparer les statistiques par matière et par niveau. Pour ce faire, il a fallu effectuer le relevé des résultats obtenus par chacun des élèves à chacune des matières.

En somme, les dirigeants scolaires sont à même de constater que le système polyvalent qui a été instauré pour la première année à Nicolet, a rapporté d'excellents résultats ce que plusieurs étaient loin d'espérer au début.

## Les duchesses défilent dans les rues de Sorel

SOREL (L.B.) — Le défilé des duchesses de l'Expo de Sorel dans les rues de la ville aura lieu samedi après-midi. Le départ s'effectuera à une heure, en face de l'hôtel de ville de Sorel. Le défilé empruntera le parcours suivant: rues Charlotte, Rot, Georges, Ramezay et Victoria pour se rendre à l'intérieur du Colisée-Cardin.

La reine de l'Expo 69, Mlle Suzanne Chauveaux, voyageuse, au cours de ce défilé, dans une diligence ancienne, tirée par

deux chevaux, le tout gracieusement fourni à la Société d'Agriculture du comté de Richelieu par M. Jean-Paul Godin, propriétaire de la Vieille Forge. La Reine sera accompagnée du président de la Société d'Agriculture, M. Armand Pelouin et du maire de la ville de Sorel, M. Léopold Beaudry.

Quant aux six duchesses, Ginette Hébert, duchesse de Sorel, Claire Latour, duchesse de Saint-Joseph-Tracy, Claudette Lessard, duchesse de St-Ours,

## L'enthousiasme est à son comble sur le terrain de jeux de Gentilly

GENTILLY (R.L.) — Depuis plus d'un mois, plusieurs jeunes de Gentilly ont participé aux différentes activités sur le terrain de jeux et comme le souligne le moniteur en chef, M. André Poliquin, l'enthousiasme est à son comble.

Les moniteurs R. Blanche et Lise Baril, ainsi que M. André Poliquin, ont enregistré un nombre imposant d'inscriptions depuis le début.

Les moniteurs ont entrepris l'élevage avec une ombre au tableau. Y aurait-il une piscine pour permettre aux jeunes de se baigner ou non? La piscine actuelle semblait hors de service pour cette année. C'est alors que le comité des loisirs de Gentilly, sous la présidence de Mme Horace Nadeau, a décidé après mûre réflexion de réparer et de mettre en ordre, la piscine.

C'est ainsi que depuis le début du mois d'août, la piscine est accessible à tous les jeunes de Gentilly et ceci, à la plus grande joie de tous, y compris les parents.

Dependant, en dehors de cette activité qui demeure tout de même essentielle à un terrain

### Dans la municipalité de Sorel

## Le gérant de la ville et le contremaître pourront engager le personnel

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel a adopté une résolution concernant l'engagement des employés municipaux de manière à éviter au maire et aux conseillers de faire l'objet de pressions constantes.

Pour la bonne administration de la ville, stipule la résolution tous les engagements du personnel seront faits à l'avenir par le gérant de la ville et l'officier supérieur responsable du département concerné. Ces derniers pourront, si nécessaire, s'adresser aux bureaux de placement provincial ou fédéral.

La résolution mentionne qu'au préalable les engagements du personnel étaient faits sur recommandation du comité des finances et que cette politique a conduit à des abus flagrants, préjudiciables à la bonne administration de la ville.

On souligne également que cette pratique a occasionné des problèmes dans tous les départements de la ville et qu'elle a contribué à l'exercice de pres-

sions constantes sur les membres du conseil municipal.

## Déposition du rôle d'évaluation

STE-ANNE DE SOREL (L.B.) — Le rôle d'évaluation révisé de la municipalité de Sainte-Anne de Sorel a été déposé par les évaluateurs Bégin, Charland et Valiquette, au bureau du secrétaire municipal, M. Raymond Pelouin, où les contribuables peuvent le consulter.

Ce rôle sera homologué lors d'une assemblée spéciale du Conseil municipal, prévue pour le 9 septembre prochain. Les contribuables qui ne sont pas d'accord avec le montant de leur évaluation révisée peuvent porter plainte par écrit ou encore se présenter devant le conseil lors de l'assemblée spéciale.

## Elargissement de deux rues

SOREL (L.B.) — Les ouvriers de la ville de Sorel procèdent

actuellement à des travaux d'élargissement de la rue du Prince, entre la rue Limoges et la rue Adélaïde, en face de l'église, du presbytère et de l'école Notre-Dame. Des travaux d'élargissement sont également effectués sur le côté sud de la rue Limoges. Le long de l'église Notre-Dame. On en profitera aussi pour arrondir les coins de rues dans ce secteur.

Cet élargissement va permettre le stationnement à angle des automobiles et ces espaces pourront accommoder facilement une cinquantaine d'automobiles, au lieu de 27 comme actuellement.

C'est la Fabrique de la paroisse Notre-Dame qui a demandé que soient effectués ces travaux. Elle a même cédé du terrain à la ville gratuitement à cet effet. La commission scolaire de Sorel a également donné son accord à cette réalisation.

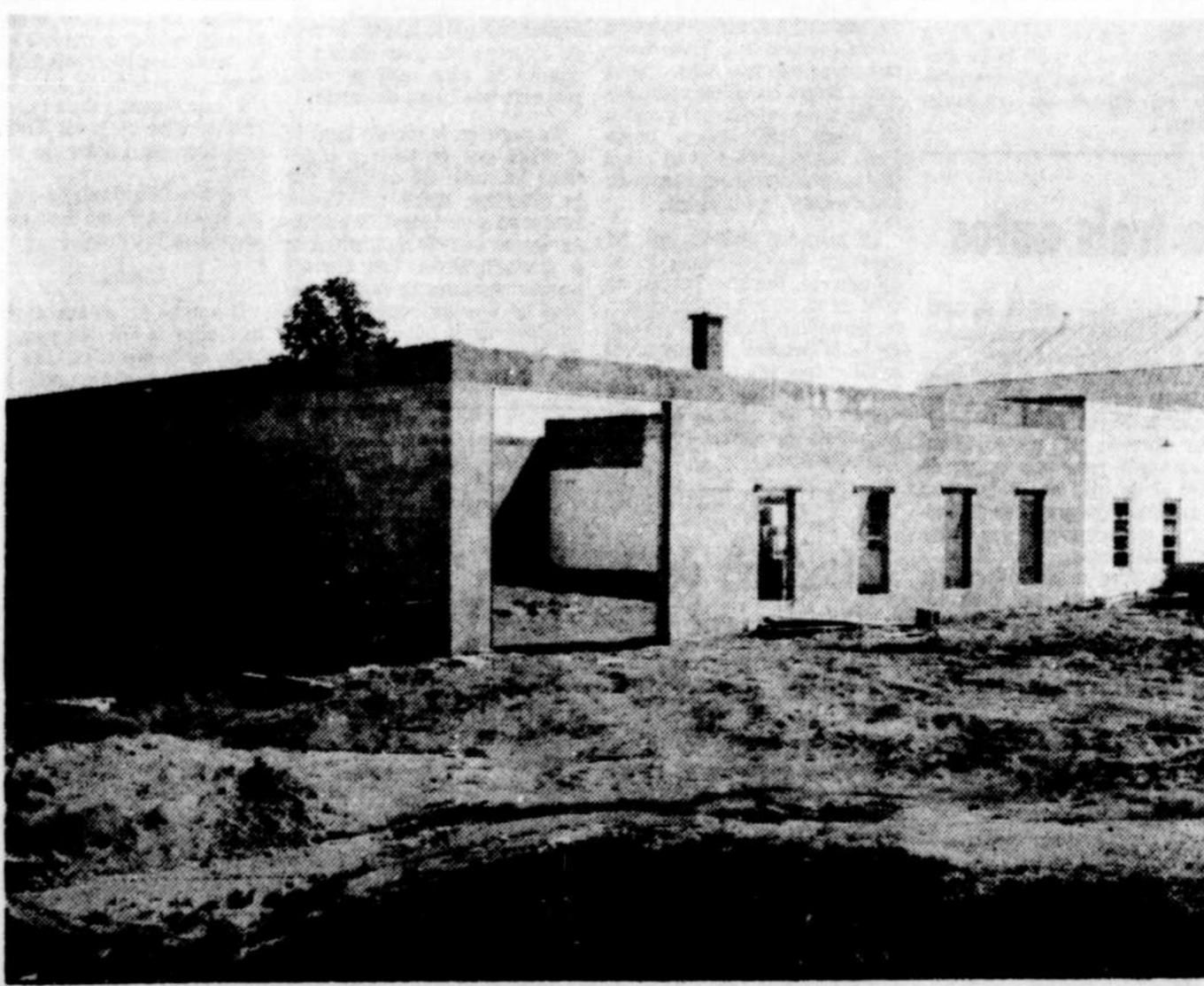
Les ouvriers démolissent actuellement les trottoirs et les bandes de béton et procéderont ensuite aux fondations de rue et à l'asphaltage.

## Un Sorelois peut gagner les \$100,000

SOREL (L.B.) — Le nom d'un sorelois a été placé sur la liste des finalistes de la taxe volontaire du maire Drapeau en vue du tirage qui aura lieu dimanche prochain.

M. Léopold Béard, du 156 rue Tétréau, à Sorel, fait donc partie des 154 finalistes qui se sont qualifiés au tirage du mois de juillet. Rappelons que les prix du tirage de la taxe volontaire s'échelonnent entre \$250 et \$100,000.

Seules vingt personnes habitant à l'extérieur du Québec ont vu leurs noms placés sur la liste des finalistes.



(Photo Lajoie)

## Agrandissement à l'usine Nicobois Inc.

LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT de l'usine Nicobois Inc., de Nicolet, vont bon train et le gérant de la manufacture nous informait que les travaux extérieurs devraient être terminés vers la première semaine de septembre. Les travaux, entrepris il y a un peu plus d'un mois, consistent à procurer à l'usine actuelle une rallonge de 53 pieds de long par 52 pieds de large. L'agrandissement doublera pratiquement la superficie de la bâtisse actuelle et lui procurera plus d'espace aux em-

ployés pour se déplacer entre les différentes pièces de machinerie. Présentement, 14 employés travaillent à la manufacture de meubles Nicobois, de Nicolet, et l'on prévoit être en mesure d'augmenter le personnel prochainement, une fois les travaux complétés. L'entrepreneur Guy Therrien, de Nicolet, a obtenu le contrat pour les fondations tandis que plusieurs autres entrepreneurs de la région se sont vu offrir des sous-traités pour la réalisation des travaux en question.

## Courrier Sud

Le comité de l'Expo-Futurama, lequel est présidé par M. Jacques Bellemare, n'a pas encore fourni de rapport à la ville et n'a pas encore rendu public son bilan d'opération pour l'exposition industrielle et commerciale, tenue au début de juin 1969. 8

L'évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Albertus Martin, a procédé ces jours derniers à plusieurs nominations ecclésiastiques dans le diocèse. Ainsi, M. l'abbé Georges Côté, vicaire forain et curé de Ste-Angele de Laval a été nommé chanoine titulaire en remplacement de feu Mgr Alphonse Demers.

Pour la première fois lors d'une clinique de donneurs de sang à Nicolet, la section locale avait retenu les services d'un organisateur en la personne de M. Rejean Lemire. Ce dernier a su agrémenter la dernière clinique avec des pièces instrumentales bien choisies.

La cure de la Cathédrale de Nicolet, M. l'abbé Pierre-Paul Lefebvre, a donné de son sang pour la première fois cette semaine. Le chuf spirituel de la ville de Nicolet était heureux de le souligner lors de son allocution devant les invités à une réception intime en l'honneur de M. Hervé Bourdon.

Mme Bruno Bellerose, présidente du comité des donneurs de la Croix-Rouge, section de Nicolet, fut sans doute réjouie en apprenant que la dernière clinique a rapporté près de 400 sacs de sang, dépassant ainsi largement l'objectif prévu de 375 donneurs.

L'Institut de Police du Québec à Nicolet a contribué dans une large part à la dernière collecte de sang puisqu'une cinquantaine de cadets se sont rendus pour donner de leur sang... et par le fait même admirer quelques jolies infirmières de la Croix-Rouge.

Certains instructeurs et membres de la haute direction de l'Institut de police du Québec se sont déplacés pour donner de leur sang et aider la Croix-Rouge à atteindre et même dépasser son objectif. Ce geste a fait dire à plusieurs que le nouvel institut possédait un personnel qui a du bon sang (sens).

**HÔTEL ROYAL**  
STE-SOPHIE DE LÉVRARD  
ROUTE 49

**DANSE TOUTS LES SOIRS**  
AVEC LES FAMEUX  
"VIKINGS"

**SAMEDI SOIR:**  
Surprise: entre 8 h. et 9 h. p.m.

Réception pour noces,  
banquets, fêtes intimes, etc. . .

POUR RÉSERVATION:  
**Tél.: 288-9910**  
André Naud, gérant

La Chambre de Commerce étudiera le projet

## Un terrain de stationnement hors-rue est-il opportun?

par Claude HEROUX  
JOLIETTE (C.H.) — La Chambre de Commerce ne perd pas ses bonnes habitudes. Cet organisme endosse les projets de valeur et exprime sa désapprobation à ceux dont la valeur peut être mise en doute.

La cité parle de la construction d'un terrain de stationnement hors-rue mais la Chambre de Commerce étudiera à fond le projet avant de faire connaître si elle l'endosse ou le réfute. Hier matin, les membres de cet organisme avaient invité le conseil

Marcel Drainville, parain du projet à leur donner quelques explications.

Le conseiller municipal s'est dit d'avis que le secteur concerné ou devant être desservi par le terrain de stationnement projeté devrait élargir ses frontières, afin que l'évaluation des établissements commerciaux puisse se situer aux environs de \$3,000,000 de \$6,000,000 qu'elle est actuellement.

M. Drainville a avancé qu'il ne serait pas impossible que l'ouverture en septembre des magasins Steinberg et Lasalle sur le boulevard Firestone gruge dans une forte proportion la clientèle de centre commercial mais citant l'exemple de Chicoutimi, il a illustré que les commerçants de cette ville face au problème de la concurrence

des centres d'achats ont réussi à récupérer une bonne partie de la clientèle qui leur avait échappé.

Mais les membres de la Chambre de Commerce, dans une forte proportion, ont exprimé l'opinion que Steinberg et

Lasalle, ne réduiront pas dans une forte proportion, la clientèle du centre commercial, car il s'agit du commerce de l'alimentation actuellement à exception près situé en dehors du centre commercial. Donc, ils ne croient pas que l'ouverture de

ces deux nouveaux commerces nuisent considérablement aux commerces du centre.

Le conseil municipal envisagera le problème lundi soir prochain et la Chambre de Commerce suivra religieusement les délibérations du conseil.



(Photo Léon Savard)

M. ABE GRONDIN gérant de l'usine Pinatel était le conférencier invité lors du dîner hebdomadaire des membres du club Kiwanis, servi au restaurant Kambo. On voit ici sur la photo M. Grondin expliquant aux membres du club l'utilisation du coton exploité par l'usine Pinatel.

Conférencier au club Kiwanis

### M. Abel Grondin décrit comment le coton est traité à l'usine Pinatel

JOLIETTE (J.Y.L.) — Lors du dîner des membres du club Kiwanis servi au restaurant Kambo, le conférencier invité était M. Abe H. Grondin, gérant de l'usine Pinatel Piece Dye Work.

M. Grondin qui a pris la parole devant le président du club M. Robert Arseneault et les invités d'honneur, a expliqué

comment la compagnie Pinatel exploitait le coton et sous quelles formes de produits il était vendu sur le marché.

Tout le coton, a précisé le conférencier pousse sur des arbustes dans les pays chauds. Après qu'on en ait fait la récolte, le coton est nettoyé et roulé en ouate afin qu'il devienne

uniforme. Par la suite il est envoyé aux compagnies qui elles s'en servent pour le tisser.

A la compagnie Pinatel on traite le coton pour en faire un fil à tisser qui sera plus ou moins gros dépendant du tissu qui servira à fabriquer soit des chemises, des mouchoirs, des draps, des taies d'oreiller, des matelas et même des trampoline.

Puis vient ensuite la commande du client qui décidera s'il veut un tissu teint ou imprimé. C'est alors qu'on procède au blanchissage et au colorage. Certains tissus demanderont une préparation spéciale comme les parapluies par exemple où il faudra fabriquer un tissu à l'épreuve de l'eau, de même que des draps et des taies d'oreiller où on a besoin d'un fini spécial pour les rendre plus épais et leur donner plus de poids.

M. Grondin a terminé sa courte conférence en énumérant les tissus exploités par la compagnie Pinatel tels que la soie, le viscose, le polyester, l'acétate, l'orlon et le nylon.

### En furetant dans Joliette

La Chambre de Commerce de Joliette est très active et les réunions matinales d'été ont lieu hebdomadairement. Il ne faut donc pas se surprendre si le recrutement est actif et, hier matin, deux nouveaux membres étaient admis en la personne de M. Ronald Dudois et Alain Rondeau.

Un membre de la Chambre de Commerce parlant du tournoi de golf devant être un des événements marquants de la semaine Chambre de Commerce demandait à l'échevin Marcel Drainville d'organiser un foursome parmi les conseillers. "Vous pourriez peut-être vous servir de votre collègue Donat Malo comme caddy, de dire un assistant. "Même pas, de rétorquer l'échevin Drainville.

Les habitués de la Cour des Sessions de la Paix de Joliette ont surnommé M. Paul-Emile Desrochers, la voix d'or du palais de justice. Ce crieur peut se faire entendre avec une très grande facilité et souvent il soulève l'hilarité de la Cour.

### Les loisirs à Joliette

Bibliothèque Adultes

9h. à 12h. a.m.

1h.30 à 5h. p.m.

Enfants

1h.30 à 5h. p.m.

Piscine du CEGEP

9h. à 11h. a.m. — Enfants de moins de 12 ans

2h. à 4h. p.m. — Enfants de plus de 12 ans. Ces enfants sont admis gratuitement à la piscine.

8h. à 11h. p.m. — Bain public et familial. Entrée \$0.35.

Terrain Bosco

Les activités des terrains de jeux de la cité de Joliette et de St-Charles-Borromée sont maintenant terminées à cet endroit mais tous peuvent y aller entre 1h. et 7h. p.m. La plage sera ouverte et les gardiens seront sur place. L'entrée est gratuite.

Terrain Maria Goretti

Toutes activités des terrains de jeux sont terminées à cet endroit, mais le terrain de camping reste à la disposition de ceux qui sont déjà sur place jusqu'à la fin des vacances. La plage n'est pas surveillée au terrain Maria.

Stade de baseball

7h. p.m. — Série de la ligue de baseball Bantam.

Au moins deux causes de meurtre

## Rôle très chargé aux Assises

JOLIETTE (C.H.) — Jamais le rôle des Assises criminelles du district judiciaire de Joliette dont les premières causes seront entendues le 2 septembre prochain n'aura été aussi chargé.

M. Jean-Marc Marion, greffier de la Cour Criminelle, communiquait aux journalistes hier matin, qu'au moins une douzaine de causes seraient officiellement entendues par les juges de la Cour supérieure au palais de justice de Joliette advenant toutefois que tous les autres accusés changent d'option ce qui est peu probable.

Deux causes de meurtre seront entendues. Mme Gisèle Faust de Crabtree devra répondre du meurtre de son mari. Cette présumée meurtrière a tenté

d'obtenir sa liberté sous caution, en mars dernier, mais sa tentative a été sans résultat.

M. Réal Martin de Mascouche devra répondre de la mort de trois enfants, victime d'un incendie présumé causé par l'accusé. Dernièrement, il était tenu criminellement responsable de la mort de ces trois enfants à l'issue de l'enquête du coroner.

Mme Dorothee Therrien-Laquerre de Charlemagne sera accusée d'homicide involontaire relativement à la mort de son mari, un ancien policier, tandis que Charles Richard, André Blouin et André Fortin devront répondre devant leurs pairs d'une plainte de tentative de meurtre.

Accusations variées

Les Assises criminelles du district judiciaire de Joliette s'échelonnent sur plusieurs semaines et comprennent des offenses très variées. C'est ainsi par exemple que Conrad Bouchard, Steve Smith, Gilles Tessier, Michel Lalonde et Nicole Reneault seront accusés de fabrication de faux timbres. Les autres accusations comprennent la négligence criminelle, faux et utilisation de faux, recel, viol, tentati-

ve de meurtre, monnaie contrefaite, vol qualifié, crime d'incendie, tentative de fraude, loi des stupé-

fians, possession d'alambic, etc.

Eminents criminalistes

A côté des brillants plaideurs de Joliette les nom-

breux curieux qui suivent les procès des Assises criminelles verront à l'oeuvre les plus prestigieux criminalistes de Montréal dont Me Raymond Daoust, Me

Sacchitelle, Me Claude Archambeault Me Sydney Leithman, Me Pierre Bédard, Me Yves Mayrand, Me Léo-René Maranda et Me Thomas Tomesco.

### Projet de \$500,000 à Crabtree

JOLIETTE — La municipalité de Crabtree Mill se propose d'effectuer une dépense de l'ordre de \$500,000 pour l'année qui s'en vient en projets de développement urbain et de travaux municipaux.

Le taux d'évaluation foncier du \$100 est de \$2.80 pour la municipalité de Crabtree. Quant au budget de cette municipalité qui se veut progressive, il est de l'ordre de \$125,000 et se maintiendrait au beau fixe.

Il est facile de constater que le progrès s'installe pour de bon à Crabtree Mill. La compagnie Scott Paper vient d'annoncer un investissement de plusieurs millions de dollars et la municipalité hésite pas à emboîter le pas pour seconder les efforts de l'entreprise privée.

A l'occasion de la semaine nationale

### La Chambre de Commerce très active

"La Semaine Chambre de Commerce, qui se déroulera du 17 au 23 août dans notre localité, permettra aux Jolietains de mieux se rendre compte des réalisations que permet le travail d'équipe" a déclaré M. Gilles Varin, président de la Chambre.

"La Chambre de Commerce de Joliette", a-t-il ajouté, "un organisme à buts non lucratifs, vous invite à joindre nos forces, nos volontés et notre expérience afin d'assurer le progrès de notre localité. J'engage donc tous les citoyens à prêter leur concours à l'occasion de la célébration dans notre milieu de la SEMAINE CHAMBRE DE COMMERCE".

Lundi 18 août: Visite industrielle à l'usine Firestone de Joliette. Responsable: Tom Aldrich, 756-0167.

Mercredi 20 août: Tournoi de golf au Club de Golf de Joliette. Responsable: Jean-Guy Nadon, 756-0511.

Jeudi 21 août: Assemblée régulière de la Chambre à l'hôtel Château Windsor, à 8h. a.m.

Samedi 23 août: Souper du président à l'hôtel Château Windsor. Responsable: Yvon Chard 753-5706.

A toutes ces activités, la population du Grand Joliette est cordialement invitée.

### Réfection du système d'égout à Saint-Félix

St-FELIX DE VALOIS — Un projet de l'ordre approximatif de \$500,000 à \$600,000 pourrait être voté dans les cinq à six prochaines semaines par le conseil municipal de St-Félix de Valois. Ce projet viserait à re-

faire au complet tout le système d'égout de St-Félix de Valois.

Ce projet pourrait fort bien se réaliser car nous avons appris qu'une équipe d'ingénieurs se pencherait déjà sur une étude visant à améliorer le système déjà existant.

La parade de modes du Service de la Récréation

### De jeunes mannequins qui se révèlent

JOLIETTE (P.G.) — La grande parade de modes organisée par les adolescentes et les pré-adolescentes du service de la récréation de la cité de Joliette au local des adolescentes, terrain Maria-Goretti, a remporté un éclatant succès.

En effet près de 300 personnes s'étaient massées à cet endroit pour voir et entendre les commentatrices Diane Trottier et Louise Beaudry décrire les vêtements présentés par les maisons Battah et Lingerie Po-

rier ainsi que des chaussures fournies par la maison J.L. Drainville.

Tous ces vêtements étaient portés par des mannequins choisis sur les terrains de jeux parmi les enfants qui fréquentent ces endroits. Les organisatrices avaient elles-mêmes fait leur choix et les personnes présentes ont pu constater qu'elles avaient du goût.

Ce succès en fut un d'équipe car les adolescentes avaient dû travailler fort pour préparer

leur chalet pour cette occasion. Il fallait voir à habiller les mannequins, et à les diriger vers l'estrade qui avait été érigée à l'extérieur en face de leur solarium. Le tout était éclairé avec des lumières multicolores et était agrémenté de banderoles et de tresses qui avaient été également fabriquées par les adolescentes.

Comme fond de scène une murale d'une soixantaine de pieds avait été fabriquée de toute pièce par les pré-adolescentes et cette murale avait dû demander une somme considérable de travail.

Les monitrices Danielle Perreault des adolescentes et Louise Beaudry des pré-adolescentes surent diriger leurs jeunes filles qui mirent plusieurs jours à

préparer cette parade de modes.

Le président de la commission sportive l'échevin J-Marcel Drainville qui était sur les lieux avec plusieurs de ses collègues de la commission adressa quelques mots aux personnes présentes et souligna le besoin de telles manifestations où les parents par leur présence contribuent à encourager leurs jeunes à la fréquentation de ces lieux de récréation. Il demanda également aux parents de collaborer personnellement à l'évolution du loisir en offrant bénévolement leur service dans les loisirs.

Plus d'une vingtaine de mannequins de tout âge défilèrent à plusieurs reprises sur l'estrade et les parents purent voir des modèles pour jeunes enfants et même des vêtements pour adolescentes et adolescents furent présentés lors de cette parade de modes.

Il est à souhaiter qu'une telle initiative se répète à chaque année dans l'organisation des terrains de jeux. Cette idée revient à la monitrice des adolescentes Mlle Danielle Perreault qui s'est dévouée sans compter pour ses jeunes filles au cours de l'été qui s'achève.



(Photo Léon Savard)

LA SPORTIVE AIME la ville. Sa tenue inclut un pantalon à larges rebords.



(Photo Léon Savard) QU'ELLE EST MIGNONNE cette jeune demoiselle dans son ensemble en tricot.



BERNARD JOLICOEUR, B.A.L.L., fils de M. et Mme Paul Jolicoeur de Joliette, vient d'obtenir avec succès sa licence en droit de l'Université de Montréal. Récemment il commençait son stage à l'étude des avocats Bertrand et Fontaine de Joliette (R.)



(Photo Lapointe)

## Cet équipement servira à l'installation des phares

CETTE ARMATURE RONDE en provenance de la Rivière-du-Loup, est remorquée vers le Lac Saint-Pierre où elle servira à asseoir les fondations des phares qui y seront installés d'ici novembre. C'est la Beaver Underground

Structures qui a construit, sur les terrains du club Nautique de Louiseville, ce radier qui sera enfoui à quelques 2,500 pieds du rivage.

## Un citoyen au conseil de Louiseville

# La municipalité ne peut ouvrir une rue sans la disparition d'une maison

LOUISEVILLE (M.B.) — Un citoyen de la paroisse, qui avait acheté quatre terrains d'un résident de la ville, s'est présenté au conseil de ville, pour réclamer l'ouverture d'une nouvelle rue, en vue de la construction de maisons.

Il a aussi fait pression, pour que la ville lui fournisse les services d'égouts, dans le secteur.

Cette rue aurait comme point de départ, la route 44 (Notre-Dame,) au bout du terrain d'une propriété située sur ces mêmes lieux.

Cependant, le propriétaire qui a vendu est prêt à accorder 50 pieds actuellement, pour la construction de la rue, mais le ministère exige 50 pieds sur toute la longueur, mais en bordure de la rue Notre-Dame, il y a une maison et la rue rétrécit, sur une certaine distance, à 35 pieds, ou environ.

Comme le déclarait le gérant municipal, M. Ghislain Lessard, se, mais le gouvernement a des normes, et elles doivent être respectées intégralement quant à la largeur d'une rue, qui doit avoir 66 pieds, et au moins 50, dans certains cas.

Quant au nouveau propriétaire de ces quatre terrains, où il a la ferme intention d'y ériger des constructions domiciliaires, le plus tôt possible.

A la ville, on ne peut placer ou construire les égouts dans une rue que l'on ne peut ouvrir. Il ne reste qu'une solution, si on désire qu'une nouvelle rue soit ouverte: la disparition de cette maison qui, en fait, demeure la pierre d'achoppement.

Deux cents pieds en façade ont été vendus, au nouveau proprio, qui ultérieurement, construisait quatre maisons.

Le tout se situe vers l'ouest du secteur industriel, au nord de la ville.

Et entre-temps, il est assuré que le personnage qui a acheté dans le but ultime de bâtir a bien hâte de voir son oas réglé. Et tant que la maison demeure là, on ne pourra ouvrir cette nouvelle rue.

## Échos Nord

A St-Alexis-des-Monts, c'est la semaine de vacances de Mme Catherine McMurray, secrétaire-trésorière de la municipalité.

Le bureau sera donc fermé au cours des prochains jours.

Il est toujours question d'une cour municipale à Louiseville. Tout dernièrement, on a fait parvenir au député provincial du comté de Maskinongé, et ministre de la Justice, l'hon. Remi Paul, des documents, à cet effet.

Un jour viendra, à Louiseville, où la rue St-Thomas débouchera sur la rue Baril, en passant sur le terrain de l'exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé.

D'ailleurs, depuis un couple d'années, des pourparlers sont en cours entre les deux parties intéressées.

Le cercle de l'AFEAS de Yamachiche a clôturé ses activités annuelles à sa dernière assemblée mensuelle.

Des élections ont eu lieu, afin d'élire un nouveau bureau de direction.

Mlle Marie-Ange Meunier a été élue à la présidence et Mme Eugène Pellerin à la vice-présidence.

Parmi les conseillères: Mme Roland Girardin a été remplacée par Mme Gérard Kemp. Les autres conseillères sont: Mmes Gérard Labonne, Achille Trahan, Irénée Pellerin et Bertrand Isabelle.

L'aumônier du cercle est M. le chanoine Ernest Jacob. Mme Alphonse Ferron sera la secrétaire-trésorière.

A la partie technique de cette assemblée, Mme Gérard Kemp, secouriste, a enseigné aux membres la meilleure façon de donner la respiration artificielle de bouche à bouche.

Luc Bédard, fils de M. et Mme Henri R. Bédard, de Louiseville, a été choisi parmi 200 membres instructeurs de la Croix-Rouge pour un voyage d'étude à Paris. Ces cours porteront sur la nage intensive, en vue de l'obtention du brevet de maître-nageur.

## Construction d'une école à St-Paulin

ST-PAULIN (M.B.) — Les chantiers de la construction d'une école pour le compte de la commission scolaire sont actifs et on espère y effectuer la première coulée de béton, au cours de la semaine.

Plusieurs ouvriers sont sur les lieux et les travaux sont menés rapidement.

Les dimensions de cette future école sont des plus importantes et on y comptera en tout plus d'une trentaine de locaux diversifiés.

L'emplacement est à proximité de l'ancien complexe qui avait été incendié, il y a plus de deux ans.

Les Frères de St-Gabriel, ainsi que plusieurs institutrices religieuses et laïques, y enseignent au cours élémentaire.

C'est Marcel Gauthier Inc. de Shawinigan qui a charge de la construction de cette école.

## La plupart des abonnés satisfaits du service

LOUISEVILLE (M.B.) — Selon une déclaration du gérant municipal, 96 pour cent des abonnés au service d'eau de notre ville et des localités en paroisse St-Antoine, sont satisfaits du service.

Il s'en trouve 4 pour cent parmi les abonnés où l'approvisionnement de l'eau pourrait être amélioré.

Le secteur dévalorisé serait celui du Brûlé, du Village des Noël, de Royale-Sud et d'une partie de Beausejour.

Mais là encore, les insatisfaits forment une faible minorité. A l'avenir, la ville ferait savoir quels sont les secteurs où elle juge le service nécessaire.

Il reste que c'est dans le secteur Brûlé qu'il serait nécessaire et possible de faire des améliorations.

### A Yamachiche

La ville de Louiseville vendra à notre paroisse l'eau nécessaire pour l'approvisionnement des nouvelles conduites d'eau, récemment installées.

Cette vente se fera au prix de 25 cents du mille gallons.

Ce tarif pourrait toutefois être modifié, car la ville est présentée à faire une étude du taux général de son service d'eau.

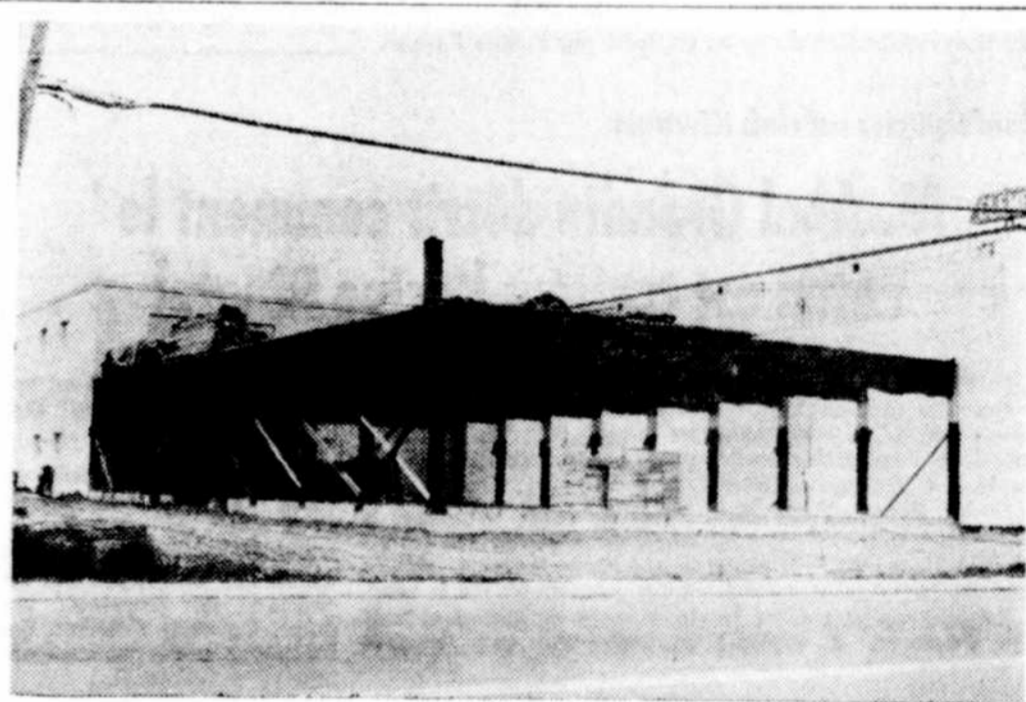
Une décision devrait être prise au cours des prochaines semaines.

## La ville remerciée pour la réception à l'hon. Cloutier

LOUISEVILLE (M.B.) — Le conseil municipal a reçu une lettre de remerciements pour la réception offerte, aux ministres de l'Assemblée nationale du Québec, lors du passage du ministre Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé. Celui-ci était accompagné de l'honorable Remi Paul, secrétaire provincial et député du comté de Maskinongé.

Ce dernier dit, entre autres: "Mon collègue l'honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, se joint à moi pour vous offrir de sincères félicitations et remerciements pour la chaleureuse réception dont nous avons été l'objet, l'autre jour".

On se souvient que l'honorable ministre de la Santé avait visité l'hôpital Comtois, à la fin du mois de juillet.



(Photo Lapointe)

## Agrandissement au garage Clément & Frères

LE GARAGE CLEMENT ET Frères, de Louiseville est à faire construire une vaste annexe à son établissement. On voit ici la structure qui vient d'être complétée.

**Vous désirez une voiture neuve LISEZ CECI**

Notre VENTE se continue car plusieurs ont été empêché d'en profiter.

### FUTURS ENSEIGNANTS

Votre contrat d'enseignement vous permet de vous procurer chez nous une voiture neuve ou usagée.

livraison immédiate.

### ÉTUDIANTS

Venez nous rencontrer, nous analyserons votre crédit et vous commencerons probablement vos études avec une voiture.

VENEZ NOUS VOIR



**TRAHAN**  
AUTOMOBILE LTÉE  
9732 des Hétras Shawinigan 539-2211

# POUR FEMMES

SEULEMENT

de 16 à 100 ans

Un plein bateau de VIVA 1969

C'est une voiture que vous aimerez, mesdames

C'est petit, confortable, facile à manier

Nos facilités de paiement conviennent aux jeunes femmes qui travaillent

Pour aussi peu que \$142 comptant

et \$65.00 par mois 1er versement en Octobre '69

Les nouveaux modèles 1970

n'arriveront qu'au printemps prochain

N'importe quel choix de couleurs

Livraison immédiate

VOUS AIMEREZ LES \$\$\$ QUE VOUS ÉPARGNEREZ SUR LA CONSOMMATION DE LA GAZOLINE

PROFITEZ

D'une randonnée gratuite dès aujourd'hui chez Votre maison de confiance au Cœur de La Mauricie

**Cascade**  
PONTIAC - BUICK LTÉE.

375, 12e Avenue

Shawinigan-Sud

Tél.: 536-2681

## LA BELLE SAISON DES ÉCONOMIES CHEZ:

**J.M. Autos** Ltée

**É** PIC, l'auto économique  
**C**HEVROLET, CHEVELLE, les belles de la route  
**O**LDSMOBILE, l'auto puissante, confortable  
**N**OVA, CHEVY, la Chevrolet économique  
**O**PPORTUNITÉ UNIQUE - Vaste choix  
**M**EILLEUR SERVICE de La Mauricie  
**I**NVITATION à venir voir nos modèles  
**E**NDROIT par excellence pour l'achat de votre voiture J.M.

J'ACHÈTE J.M. A CAUSE DU SERVICE

SERVICE AU

538 8671

538-5121

1397, 6e Avenue Grand'Mère

**jim**  
AUTOS  
LIMITÉE

## Voie d'accès à la Polyvalente

LOUISEVILLE (M.B.) — La commissaire, M. Claude Gagné de la Commission scolaire de Grand'Pré et délégué de cet organisme à la régionale des Vieilles Forges, a proposé la signature d'un acte de vente, à la ville de Louiseville pour une entrée de chemin d'accès à la Polyvalente.

Le tout est sujet à ratification par le ministère de l'Éducation.

# LE MONDE... en 24 heures

## IRLANDE: Les troupes britanniques entrent à Londonderry

LONDONDERRY (PC) — Des troupes britanniques sont entrées à Londonderry hier, pour mettre fin aux batailles de religion qui continuent toujours de faire rage après la pire nuit de violence que l'Ulster ait connue depuis des années. Plus tôt, des troupes de la République d'Irlande s'étaient approchées de la frontière, qui passe à peu de distance de Londonderry.

Ces troupes républicaines, en tenue de combat, venues de la partie catholique de l'île, ont pour rôle d'organiser cinq hôpitaux de fortune pour soigner les blessés qui ne veulent pas se faire soigner au Nord, à prédominance protestante. On ignore l'importance des troupes républicaines ainsi dépêchées à la frontière.

Catholiques et protestants sont aux prises depuis mardi, pratiquement sans accalmie, à Londonderry et à d'autres endroits d'Irlande du Nord.

Le gouvernement de Belfast, capitale de l'Irlande du Nord, a déclaré que les troupes britanniques, qui étaient déjà stationnées autour de Londonderry, sont entrées dans la ville pour prêter main forte à la police.

Pour empêcher la violence

## Le cardinal Conway lance un appel à tous les catholiques

BELFAST (PA) — Le cardinal John Conway a lancé un appel aujourd'hui à tous les catholiques d'Irlande du Nord, leur demandant de faire tout en leur pouvoir pour empêcher la violence d'aller en croissant.

Le primat de l'Eglise catholique d'Irlande du Nord a demandé que l'on dise des prières spéciales dans toutes les églises, pour la paix et la justice.

Dans un communiqué, le cardinal se demande pourquoi les autorités ont permis qu'ait lieu,

mardi, le défilé protestant, dans la ville à majorité catholique de Londonderry, alors qu'il était prévisible que cette manifestation entraînerait des actes de violence. Le cardinal affirme également que "des gens innocents ont été terrorisés par certains policiers".

Le chef religieux averti cependant ses ouailles que si la violence continue à se déchaîner elle jouera en faveur de ceux "que la seule présence de catholiques dans ce pays irrite".

## Des unités de l'armée de la République d'Irlande font mouvement vers Dedonegal

LONDRES (AFP) — Des unités de l'armée de la République d'Irlande font mouvement vers le comté de Donegal, situé au nord-ouest du pays, à la frontière de l'Irlande du Nord et à proximité immédiate de Londonderry, indiquent des informations concordantes recueillies des deux côtés de la frontière.

On ne peut encore évaluer l'importance des effectifs engagés mais toute la matinée, des convois transportant des troupes ont été signalés en direction du nord-ouest de l'Eire.

On ignore de même la nature exacte de la mission qui leur incombera. Leur rôle, semble-t-il, pourrait être de protéger les hôpitaux de campagne transportés la nuit dernière dans le comté de Donegal, et en même temps de contrôler les infiltrations à travers la frontière.

Toutes les permissions dans l'armée de la République d'Irlande ont été suspendues, a déclaré un porte-parole du gouvernement de Dublin.

D'autre part, le gouvernement de la République d'Irlande s'est réuni d'urgence hier après-midi la seconde fois de la journée. Cette seconde réunion coïncide avec l'envoi d'effectifs importants de l'armée républicaine irlandaise vers la frontière ulstérienne. Ces mouvements de troupe "n'ont aucun caractère agressif", a déclaré un porte-parole du gouvernement, précisant qu'il s'agit simplement d'assurer le bon fonctionnement des quatre hôpitaux de campagne installés non loin de Londonderry à l'intention des militants pour les droits civiques blessés qui traverseraient la frontière.

L'entrée des soldats britanniques s'est faite moins de 10 minutes après avoir été annoncée par le gouvernement de Belfast. Les soldats sont armés, mais on en ignore le nombre exact.

Un porte-parole du gouvernement a précisé que la demande d'intervention des soldats britanniques avait été faite par l'inspecteur général de la force policière de l'Ulster. Elle a été acceptée par le lieutenant-général Ian Harris, commandant des 5.000 soldats britanniques en Irlande du Nord.

Les troupes républicaines ont établi leur quartier général à Pseherkenny, à environ 15 milles de Londonderry, où la situation est pratiquement hors de contrôle depuis mardi, à la suite du défilé protestant annuel.

Le gouvernement d'Irlande du Nord a demandé l'aide des soldats britanniques. Le gouvernement de Dublin, lui, a proposé que l'on fasse appel à des troupes des Nations-unies.

### Aide médicale

Bien que le communiqué émis à Dublin affirme que les soldats envoyés à la frontière, en jeeps et en camions, le sont pour apporter de l'aide médicale, ces hommes sont armés. Les unités envoyées, a révélé un porte-parole, s'occupent habituellement de communications, de logistique et d'autres services. On ignore quelle est l'importance de ces unités, qui font partie de l'armée de 13.000 hommes de l'Eire, armée qui a déjà fait partie des forces de l'ONU au Congo et à Chypre.

Des soldats républicains seraient postés à seulement un mille de Bogside, qui se trouve tout près de la frontière.

Cette mobilisation témoigne de la réaction de surprise de la République d'Irlande devant l'explosion de violence en Irlande du Nord, une partie de la Grande-Bretagne.

Selon l'agence Reuter, les observateurs, à Dublin, doutent que le gouvernement du sud ait l'intention d'envoyer des troupes de l'autre côté de la frontière.

Les autorités ont révélé que les hôpitaux, sous direction militaire, étaient prêts à fonctionner et que des équipes mobiles étaient en fonction le long de la frontière.

Un porte-parole militaire a précisé qu'aucun ordre de mobilisation générale n'avait été donné, mais que seulement quelques officiers importants avaient été rappelés de permission.

L'organisation d'hôpitaux militaires au sud de la frontière se justifierait par le fait que de nombreux catholiques blessés dans les échauffourées ne veulent pas se faire soigner dans les hôpitaux d'Irlande du Nord.

### Appel du cardinal

A Belfast, capitale de l'Irlande du Nord, le cardinal John Conway a demandé aux catholiques de faire l'impossible pour empêcher que la violence aille en croissant. Le chef religieux a également reproché au gouvernement d'avoir autorisé le défilé protestant de mardi.

"Je me sens tenu de dire que je ne comprends pas pourquoi un défilé durant cinq à six heures et comprenant des femmes chantant des chansons partisans et tirant avec des canons miniatures, a été autorisé à se dérouler mardi dans une ville où la poudre était prête pour l'explosion.



DE VIOLENTS COMBATS de rues, mettant aux prises catholiques et policiers ont fait rage tôt hier matin à Londonderry en Irlande du Nord. Plusieurs policiers ont été blessés par les manifestants qui ont lancé des pierres et des cocktails molotov. (Téléphotos PA)

Selon un grand quotidien de New-York

## Un membre d'une secte secrète serait à l'origine des meurtres de Los Angeles

NEW YORK (AFP) — Il existe à Hollywood une secte secrète, The Swingers, qui célèbre des rites bizarres où se mêlent érotisme, sadisme et usage de drogues. Des personnalités très en vue du monde du spectacle en sont membres. Sharon Tate et Jay Sebring, deux des victimes du quinquuple meurtre de Los Angeles, en faisaient partie. L'assassin aurait été initié récemment et embauché par un des membres fondateurs de la secte à des fins de vengeance.

Telles sont les révélations sensationnelles faites jeudi par le grand journal populaire new-yorkais, le Daily News, au sujet du meurtre dont l'épouse du metteur en scène Roman Polanski fut victime. Le Daily News, la veille, affirmait que Sharon Tate et les autres connaissaient leur meurtrier, ajoutait que l'actrice et son amie, Abigail Folger, avaient été horriblement mutilées et avaient eu notamment les seins taillés, déclarait que

le crime avait eu lieu au cours d'une folle partie et laissait en fin entendre, que la façon dont les corps des victimes avaient été chiavoutés et le fait que les corps de deux d'entre elles étaient reliés par une corde, rappelaient la façon dont procédaient les commandos américains entraînés pour la lutte de guérilla au Vietnam et permettaient donc de penser que le meurtrier était un ancien combattant de la guerre du Vietnam.

Le Daily News va encore plus loin aujourd'hui. Il déclare, sous la plume de ses correspondants à Los Angeles, que les Swingers constituent une secte secrète, dont les membres fondateurs étaient 30 mais qui rassemble maintenant tous les amateurs de sensations fortes, les dissavés, les anormaux, les gens étrangers, singuliers et inquiétants ramassés dans les discothèques d'Hollywood par les premiers adeptes.

## 160 policiers blessés depuis le début de la violence...

BELFAST (AFP) — Un total de 160 policiers ont été blessés en Irlande du Nord depuis le début des violences, mardi, à Londonderry, annonce aujourd'hui à Belfast le quartier général de la police d'Irlande du Nord.

Au cours des dernières 24 heures, 60 policiers ont été blessés dont cinq sont toujours hospitalisés.

Parmi ces derniers, précise-t-on de même source, figurent deux officiers su-

périeurs grièvement brûlés cette nuit par un cocktail molotov lancé à l'intérieur du véhicule dans lequel ils se trouvaient.

Ce bilan risque fort de n'être que provisoire. En effet, après une pause de quelques heures à la fin de la nuit, les manifestants catholiques de Londonderry sont repartis à l'attaque avec un acharnement inlassable contre les policiers en position aux limites du Bogside.



DES SOLDATS BRITANNIQUES ont patrouillé les rues de Londonderry au cours de la journée d'hier dans le but de rétablir l'ordre. C'est à la demande de la police que des forces militaires britanniques sont intervenues.

## J'ai dit: NON

Quelques compagnies ont augmenté le prix de la gazoline à Shawinigan à 11¢ plus cher que FOUCHER Inc.

J'ai refusé de monter

J'ai dit: NON

Il faudra bien que les prix baissent parce que j'ai dit: NON

Y a-t-il encore des automobilistes qui ne savent pas que sans FOUCHER Inc., la gazoline se vendrait environ 10¢ de plus dans la région de Shawinigan et Louiseville ?



J. Armand Foucher, PRÉSIDENT

Foucher Inc.  
Shawinigan  
et  
Louiseville

## AIME-LE TON PLAISIR

Salut terre des hommes!



# Molson, là tu parles!



Branché au Québec par Molson

## Courses de stock-cars à Plessisville



(Photo Le Nouvelliste)

UNE FOULE ENTHOUSIASTE A assisté à l'inauguration des courses de "stock-car" à la piste "Mustang speed-way" de Plessisville. Ces courses seront au programme, au même endroit, tous les dimanches après-midi à 14 heures jusqu'à la fin de la belle saison. Les promoteurs se sont assurés les services des conducteurs les plus populaires et bien connus dans les Bois-Francs. Sur la photo, on

remarque l'habile Jean-Marc Gagnon de Victoriaville qui au volant de sa voiture 144 a démontré beaucoup d'habileté. Malgré sa performance, Gagnon a dû baisser pavillon dans l'épreuve principale gagnée par le Moto Parts conduit par Renaud Gosselin de Plessisville. Même si les efforts de Gagnon ont été vains, il s'est attiré les applaudissements des spectateurs.



(Photo Le Nouvelliste)

LE FREE FOR ALL A ETÉ remporté par le populaire Renaud Gosselin de Plessisville dans un programme de courses de "stock-car". Ce conducteur a manifesté beaucoup d'habileté pour finir en tête de ses douze concurrents. Gosselin conduisait une auto d'un modèle particu-

lier et complètement nouveau et propulsé par un moteur de six cylindres. Ce succès a été remporté à la piste "Mustang speed way" de Plessisville où les promoteurs présentaient leur premier programme de la présente saison. Cette initiative a été un succès complet.

Avec la collaboration de tous, souligne le CDE

## La lutte contre l'inflation est difficile mais possible

VICTORIAVILLE (R.L.) — La lutte contre l'inflation n'est pas facile, mais elle est possible, souligne le Centre des dirigeants d'entreprises. Le CDE déclare: "La commission des prix et revenus propose une alternative très claire: Les différents secteurs de la population accepteront de s'imposer librement une discipline sérieuse afin d'enrayer l'inflation, ou le gouvernement se verra contraint d'imposer des mesures autoritaires."

L'action unilatérale de l'Etat, dans ce domaine, serait nécessairement rigide et risquerait de dépasser la mesure. Elle soulèverait inévitablement un tollé de la part des employeurs comme des syndicats.

La formule des ententes volontaires suggérée par la commission est saine. Au début des années 60, la Suisse se trouvant devant une menace d'inflation sérieuse, le patronat et les syndicats décidèrent d'un commun accord de mettre un frein à la hausse des prix et des salaires. Deux ans plus tard, le danger était écarté sans que l'Etat ait dû intervenir.

### Résultats semblables au Canada?

Des résultats semblables sont possibles au Canada, si les intérêts peuvent tourner deux écueils principaux:

1. L'irresponsabilité: Les employeurs, d'une part, les syndi-

cats de l'autre, refusent ordinairement d'admettre que ce soit la hausse des prix ou des salaires, selon le cas, qui soit la cause de l'inflation. Aucune entente ne sera possible si les deux parties s'entêtent à défendre leurs positions à coups de démonstrations savantes. Les experts peuvent tout prouver, même les choses les plus contradictoires.

2. L'éparpillement patronal: Dans les moments de crise, les défauts des structures patronales, et ses conséquences, absence de politiques et de moyens d'action véritables, apparaît de plus en plus comme l'une des déficiences les plus graves de la situation canadienne. Une véritable organisation patronale devrait être largement représentative des secteurs et des régions; elle devrait posséder les ressources nécessaires pour prévoir les fluctuations de l'économie et pour apporter sa contribution active et concertée à la stabilité dans la croissance. De toutes les provinces canadiennes, le Québec seul possède un conseil ou patronat et celui-ci devrait pouvoir jouer, tout jeune qu'il soit, un rôle précieux au cours des négociations prévues.

En dépit de ces deux obstacles majeurs, l'expérience des ententes doit être faite, et réussie, car l'inflation constitue une menace grave: elle affecte tous les citoyens et il est essentiel que les agents de l'économie mettent tout en oeuvre pour la combattre avec vigueur. Faute de cette disponibilité, il faudrait bien s'en remettre à l'intervention unilatérale de l'Etat, mais en sachant d'avance que toute politique anti-inflationniste qui ne serait pas soutenue par les syn-

dicats et par le patronat serait vouée, au mieux, à un demi-succès. Dans ce domaine de l'inflation, comme dans tout le vaste champ de l'économie et du social, il est plus que temps que le patronat et le syndicalisme dépassent leurs antagonismes traditionnels et qu'ils participent étroitement à l'élaboration et à l'application des politiques d'intérêt général.

La chose est d'ailleurs possible. Avec des moyens extrêmement limités, le CDE a pris depuis plusieurs années des initiatives diverses visant entre autres objectifs à constituer une force patronale cohérente au Québec, à favoriser la formation des administrateurs, le regroupement des entreprises. Seule, la modicité des budgets, due à l'indifférence d'un trop grand nombre d'employeurs, empêche les résultats de se faire sentir avec l'ampleur et la rapidité désirables. La même indifférence devant l'action collective patronale, on peut en constater l'existence à travers le pays. Si l'exercice de concertation, implicite, dans la proposition de la commission des prix et revenus, provoquait une volonté de participation sensible de la part des employeurs et des syndicats, la face du Canada pourrait en être changée.

Mais le problème immédiat qui se pose à la commission demeure celui de l'inflation. Elle devra faire les recherches nécessaires pour en établir les causes et pour découvrir les remèdes appropriés. Il est essentiel que patronat et syndicalisme soient invités à s'associer à ces travaux, ayant collaboré à l'analyse du problème, ils seront engagés davantage dans

les efforts apportés en vue de le résoudre. On devra déterminer si l'inflation tient à un excès de la demande, à une productivité insuffisante, à une combinaison de ces deux facteurs ou à d'autres causes. On ne peut pas s'entêter sur le cheminement parallèle d'une consommation apparemment excessive et d'un sous-emploi inquiétant, surtout dans certaines régions.

Les circonstances sont graves, mais il n'est pas impossible qu'on y découvre la possibilité de contenir l'inflation et de réduire en même temps le chômage, grâce à l'application des mesures appropriées. Un plafonnement sérieux des prix et des salaires, accompagné d'une action énergique sur la productivité des entreprises, pourrait permettre au pays de franchir dans un temps relativement court les difficultés actuelles en ouvrant à ses produits des marchés intérieurs et extérieurs plus abondants.

Rien ne nous empêche d'utiliser les moyens dont le Canada dispose. L'effort d'analyse et d'intervention auquel peuvent se livrer, à la recommandation de la commission des prix et revenus, l'Etat, le syndicalisme et le patronat, ne peut que produire des résultats bénéfiques: celui de mieux connaître les mécanismes qui conditionnent la croissance économique; celui de suggérer des mécanismes nouveaux de prévision et de contrôle.

Oui, la lutte contre l'inflation n'est pas facile, mais elle est possible.

Au CEGEP de St-Hyacinthe

## La signature du contrat d'association du Collège de Drummondville est chose faite

DRUMMONDVILLE — Les préparatifs en vue de l'ouverture du cours collégial au Collège de Drummondville vont bon train et tout sera prêt pour le 3 septembre.

Une corporation privée, composée de cinq hommes d'affaires de la ville et dont les lettres patentes ont été émises le 4 juin 1969, administrera ce Collège et sera secondée par un directeur général, un secrétaire général, un directeur des services pédagogiques et un directeur des services aux étudiants.

Ce Collège est associé au CEGEP de Saint-Hyacinthe. En effet, le contrat d'association a été signé lors de la séance régulière de la Corporation, jeudi le 7 août dernier, par les présidents et directeurs généraux des deux institutions. Pour Saint-Hyacinthe, MM. Gaston Doré et Henri-Paul Girouard et pour Drummondville, MM. J.-C. Bourret et François Marquis. Une planification des services et en particulier de ceux de l'enseignement rend cette dite association

avantageuse. L'éducation permanente offerte aux adultes permettra une variété de spécialisation.

Le collège ouvrira ses portes dans un édifice situé au coeur de la ville, au 415 rue des Ecoles (ancienne école des Métiers). On attend entre 500 et 550 étudiants au niveau de Collège I, Collège II et Philo II, soit 13e, 14e et 15e années d'études. 35 professeurs y donneront l'enseignement dont 13 anciens et 22 nouveaux.

Enfin, après vingt années d'effort et de dévouement de la part d'un petit groupe d'éducateurs, la ville de Drummondville se jouira d'être dotée d'un cours pré-universitaire, public, gratuit, terminal ou conduisant à des brevets d'études supérieures. Tout cela, selon une décision du ministère de l'Éducation, signée J.-Guy Cardinal, Ministre, en date du 26 mars 1969.

Tous les étudiants peuvent se présenter à la nouvelle adresse précitée, depuis lundi le 11 août.

## Mgr Martin effectue plusieurs nominations ecclésiastiques

VICTORIAVILLE (R.L.) — Par décision de Mgr l'évêque Albertus Martin de Nicolet, et après consultation, les présentes nominations ont été faites:

Vu l'avis donné par le chapitre cathédral, M. l'abbé Georges Côté, vicaire forain et curé de Ste-Angele-de-Laval, est nommé chanoine titulaire en remplacement de feu Mgr Paul Roy.

M. l'abbé Victorien Lavigne, curé de St-Nicéphore, est nommé curé de Ste-Thérèse de Drummondville, en remplacement de M. l'abbé Ernest Poirier, démissionnaire. Cette nomination vaut jusqu'au 5 août 1975.

M. l'abbé Gabriel Leblanc, curé de Précieux-Sang, est nommé curé de la Baie, en remplacement de feu Mgr Paul Roy. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Marcel Desrosiers, curé de Notre-Dame-de-Pierreville, est nommé curé de St-Guillaume, en remplacement de M. l'abbé Alphé Taillon, démissionnaire. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Pierre Demontigny, curé de L'Avenir, est nommé curé de Notre-Dame-de-Pierreville. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Bruno Benoit, curé de St-Rémi-de-Tingwick, est nommé curé de L'Avenir. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Omer Proulx, curé de St-Joachim, est nommé curé de St-Nicéphore. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Paul-Emile Gill, aumônier à L'Assomption est nommé aumônier de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

M. l'abbé Charles-Henri Jutras est nommé membre du comité de l'oeuvre des vocations sacerdotales en remplacement de feu Mgr Paul Roy.

Soeur Marie-Paule Bergeron, des Soeurs de l'Assomption, est nommée secrétaire à plein temps du conseil de pastorale et du bureau diocésain de recherche.

Soeur Rosa Béliveau, des Soeurs de l'Assomption, est nommée assistante du procureur de l'évêché, en remplacement de M. l'abbé Jean-Guy Brochu.

M. l'abbé Roger Geoffroy, curé de St-Samuel, est nommé curé de St-Félix-de-Kingsley, en remplacement de M. l'abbé Alcide Desrochers, au repos. Cette nomination vaut jusqu'au 12 août 1975.

M. l'abbé Rosaire Lemaire, vicaire à Ste-Victoire, est nommé curé de St-Samuel. Cette nomination vaut jusqu'au 12 août 1975.

M. l'abbé Marcel Pinard, vicaire à Arthabaska, est nommé curé à St-Rémi-de-Tingwick. Cette nomination vaut jusqu'au 12 août 1975.

M. l'abbé Jean-Bruno Lefebvre, vicaire à SS-Martyrs, est nommé curé à St-Joachim. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Willie Coll, vicaire

à SS-Martyrs est nommé deuxième aumônier à l'Ermitage de Victoriaville.

M. l'abbé Donat Boisvert, de retour du service de l'aumônerie aux armées, est nommé vicaire à SS-Martyrs.

M. l'abbé Gilbert Richard, au repos, est nommé vicaire économique à St-Lucien.

M. l'abbé Jacques l'Allier, aumônier d'école, est nommé curé de Précieux-Sang à plein temps secrétaire de la commission du clergé et s'occupera du recyclage des prêtres. Cette nomination vaut jusqu'au 6 août 1975.

M. l'abbé Emilien Lavoye s'occupera de la pastorale d'en-

semble à temps partiel. Il sera aussi, à temps partiel, aumônier du secondaire à St-Célestin et à St-Léonard.

M. l'abbé Jean-Paul Fleurant, vicaire à Ste-Famille, est nommé vicaire à Arthabaska.

M. l'abbé Jacques Therrien, vicaire à la Baie, est nommé vicaire à Arthabaska.

M. l'abbé Julien Lefebvre, vicaire à St-Guillaume, est nommé vicaire à SS-Martyrs.

M. l'abbé Jean Michaud, vicaire à St-Célestin, est nommé vicaire à Ste-Victoire.

M. l'abbé Jean Boissonneault, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Simon de Drummondville.

### Section de Drummondville

## M. Roger Laroche élu président de la Corporation des maîtres-mécaniciens

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un poste important vient d'être attribué à M. Roger Laroche de Princeville. Il a été élu président de la section Drummondville de la Corporation des maîtres-mécaniciens (plomberie et chauffage) du Québec. Cette section compte environ 115 membres qui exercent leurs activités dans les comtés de Nicolet, Yamaska, Drummond et Arthabaska.

la Plomberie Laroche Inc., de Princeville. Il a lui-même fondé cette entreprise, qui a son bureau principal à Princeville et une importante succursale à Québec où des contrats sont en voie de réalisation à 350 unités de logements.

Depuis plus d'un quart de siècle, dans le métier, M. Laroche est en affaires pour lui-même en dirigeant la progressive entreprise qu'il a mise sur pied en 1955.



(Photo Le Nouvelliste)

## Le président de l'UCC donne une leçon

LA PERIODE DES VACANCES estivales donne l'occasion d'apprendre bien des choses nouvelles pour les jeunes qui demeurent sur les fermes. La conduite du tracteur est l'une des activités qui intéressent particulièrement ces jeunes. C'est une tâche où les filles donnent la preuve qu'elles peuvent faire aussi bien que les garçons. Connaître la puissance de la machine et la conduire avec

prudence sont deux éléments essentiels pour en retirer le maximum de rendement et prévenir les accidents. C'est une leçon de ce genre que donne ici M. Laurent Cormier, président de l'Union catholique des cultivateurs de Princeville à ses deux filles, Raymonde, 12 ans, qui est au volant du tracteur et Louise, 10 ans qui profite, elle aussi, de la leçon.

# LE MONDE... en 24 heures

## IRLANDE: Les troupes britanniques entrent à Londonderry

LONDONDERRY (PC) — Des troupes britanniques sont entrées à Londonderry hier, pour mettre fin aux batailles de religion qui continuent toujours de faire rage après la pire nuit de violence que l'Ulster ait connue depuis des années. Plus tôt, des troupes de la République d'Irlande s'étaient approchées de la frontière, qui passe à peu de distance de Londonderry.

Ces troupes républicaines, en tenue de combat, venues de la partie catholique de l'île, ont pour rôle d'organiser cinq hôpitaux de fortune pour soigner les blessés qui ne veulent pas se faire soigner au Nord, à prédominance protestante. On ignore l'importance des troupes républicaines ainsi dépêchées à la frontière.

Catholiques et protestants sont aux prises depuis mardi, pratiquement sans accalmie, à Londonderry et à d'autres endroits d'Irlande du Nord.

Le gouvernement de Belfast, capitale de l'Irlande du Nord, a déclaré que les troupes britanniques, qui étaient déjà stationnées autour de Londonderry, sont entrées dans la ville pour prêter main forte à la police.

### Pour empêcher la violence

## Le cardinal Conway lance un appel à tous les catholiques

BELFAST (PA) — Le cardinal John Conway a lancé un appel aujourd'hui à tous les catholiques d'Irlande du Nord, leur demandant de faire tout en leur pouvoir pour empêcher la violence d'aller en croissant.

Le primat de l'Eglise catholique d'Irlande du Nord a demandé que l'on dise des prières spéciales dans toutes les églises, pour la paix et la justice.

Dans un communiqué, le cardinal se demande pourquoi les autorités ont permis qu'ait lieu,

mardi, le défilé protestant, dans la ville à majorité catholique de Londonderry, alors qu'il était prévisible que cette manifestation entraînerait des actes de violence. Le cardinal affirme également que "des gens innocents ont été terrorisés par certains policiers".

Le chef religieux avertit cependant ses ouailles que si la violence continue à se déchaîner elle jouera en faveur de ceux "que la seule présence de catholiques dans ce pays irrite".

## Des unités de l'armée de la République d'Irlande font mouvement vers Dedonegal

LONDRES (AFP) — Des unités de l'armée de la République d'Irlande font mouvement vers le comté de Dedonegal, situé au nord-ouest du pays, à la frontière de l'Irlande du Nord et à proximité immédiate de Londonderry, indiquent des informations concordantes recueillies des deux côtés de la frontière.

On ne peut encore évaluer l'importance des effectifs engagés mais toute la matinée, des convois transportant des troupes ont été signalés en direction du nord-ouest de l'Eire.

On ignore de même la nature exacte de la mission qui leur incombera. Leur rôle, semble-t-il, pourrait être de protéger les hôpitaux de campagne transportés la nuit dernière dans le comté de Donegal, et en même temps de contrôler les infiltrations à travers la frontière.

Toutes les permissions dans l'armée de la République d'Irlande ont été suspendues, a déclaré un porte-parole du gouvernement de Dublin.

D'autre part, le gouvernement de la République d'Irlande s'est réuni d'urgence hier après-midi la seconde fois de la journée. Cette seconde réunion coïncide avec l'envoi d'effectifs importants de l'armée républicaine irlandaise vers la frontière ulstérienne. Ces mouvements de troupe "n'ont aucun caractère agressif", a déclaré un porte-parole du gouvernement, précisant qu'il s'agissait simplement d'assurer le bon fonctionnement des quatre hôpitaux de campagne installés non loin de Londonderry à l'intention des militants pour les droits civiques blessés qui traverseraient la frontière.

L'entrée des soldats britanniques s'est faite moins de 10 minutes après avoir été annoncée par le gouvernement de Belfast. Les soldats sont armés, mais on en ignore le nombre exact.

Un porte-parole du gouvernement a précisé que la demande d'intervention des soldats britanniques avait été faite par l'inspecteur général de la force policière de l'Ulster. Elle a été acceptée par le lieutenant-général Ian Harris, commandant des 5.000 soldats britanniques en Irlande du Nord.

Les troupes républicaines ont établi leur quartier général à Pseherkenny, à environ 15 milles de Londonderry, où la situation est pratiquement hors de contrôle depuis mardi, à la suite du défilé protestant annuel.

Le gouvernement d'Irlande du Nord a demandé l'aide des soldats britanniques. Le gouvernement de Dublin, lui, a proposé que l'on fasse appel à des troupes des Nations-unies.

### Aide médicale

Bien que le communiqué émis à Dublin affirme que les soldats envoyés à la frontière, en jeeps et en camions, le sont pour apporter de l'aide médicale, ces hommes sont armés. Les unités envoyées, a révélé un porte-parole, s'occupent habituellement de communications, de logistique et d'autres services. On ignore quelle est l'importance de ces unités, qui font partie de l'armée de 13.000 hommes de l'Eire, armée qui a déjà fait partie des forces de l'ONU au Congo et à Chypre.

Des soldats républicains seraient postés à seulement un mille de Bogside, qui se trouve tout près de la frontière.

Cette mobilisation témoigne de la réaction de surprise de la République d'Irlande devant l'explosion de violence en Irlande du Nord, une partie de la Grande-Bretagne.

Selon l'agence Reuter, les observateurs, à Dublin, doutent que le gouvernement du sud ait l'intention d'envoyer des troupes de l'autre côté de la frontière.

Les autorités ont révélé que les hôpitaux, sous direction militaire, étaient prêts à fonctionner et que des équipes mobiles étaient en fonction le long de la frontière.

Un porte-parole militaire a précisé qu'aucun ordre de mobilisation générale n'avait été donné, mais que seulement quelques officiers importants avaient été rappelés de permission.

L'organisation d'hôpitaux militaires au sud de la frontière se justifierait par le fait que de nombreux catholiques blessés dans les échauffourées ne veulent pas se faire soigner dans les hôpitaux d'Irlande du Nord.

### Appel du cardinal

À Belfast, capitale de l'Irlande du Nord, le cardinal John Conway a demandé aux catholiques de faire l'impossible pour empêcher que la violence aille en croissant. Le chef religieux a également reproché au gouvernement d'avoir autorisé le défilé protestant de mardi.

"Je me sens tenu de dire que je ne comprends pas pourquoi un défilé durant cinq à six heures et comprenant des femmes chantant des chansons partisans et tirant avec des canons miniatures, a été autorisé à se dérouler mardi dans une ville où la poudre était prête pour l'explosion.

## 160 policiers blessés depuis le début de la violence...

BELFAST (AFP) — Un total de 160 policiers ont été blessés en Irlande du Nord depuis le début des violences, mardi, à Londonderry, annonce aujourd'hui à Belfast le quartier général de la police d'Irlande du Nord.

Au cours des dernières 24 heures, 60 policiers ont été blessés dont cinq sont toujours hospitalisés.

Parmi ces derniers, précise-t-on de même source, figurent deux officiers su-

périeurs grièvement brûlés cette nuit par un cocktail molotov lancé à l'intérieur du véhicule dans lequel ils se trouvaient.

Ce bilan risque fort de n'être que provisoire. En effet, après une pause de quelques heures à la fin de la nuit, les manifestants catholiques de Londonderry sont repartis à l'attaque avec un acharnement inlassable contre les policiers en position aux limites du Bogside.



DE VIOLENTS COMBATS de rues, mettant aux prises catholiques et policiers ont fait rage tôt hier matin à Londonderry en Irlande du Nord. Plusieurs policiers ont été blessés par les manifestants qui ont lancé des pierres et des cocktails molotov. (Téléphotos PA)

### Selon un grand quotidien de New-York

## Un membre d'une secte secrète serait à l'origine des meurtres de Los Angeles

NEW YORK (AFP) — Il existe à Hollywood une secte secrète. The Swingers, qui célèbre des rites bizarres où se mélangent érotisme, sadisme et usage de drogues. Des personnalités très en vue du monde du spectacle en sont membres. Sharon Tate et Jay Sebring, deux des victimes du quintuple meurtre, de Los Angeles, en faisaient partie. L'assassin aurait été initialement embauché par un des membres fondateurs de la secte à des fins de vengeance.

Telles sont les révélations sensationnelles faites jeudi par le grand journal populaire new-yorkais, le Daily News, au sujet du meurtre dont l'épouse du metteur en scène Roman Polanski fut victime. Le Daily News, la veille, affirmait que Sharon Tate et les autres connaissaient leur meurtrier ajoutait que l'actrice et son amie, Abigail Folger, avaient été horriblement mutilées et avaient eu notamment les seins taillés, déclarait que

le crime avait eu lieu au cours d'une folle partie et laissait enfin entendre que la façon dont les corps des victimes avaient été charcutés et le fait que les corps de deux d'entre elles étaient reliés par une corde, rappelaient la façon dont procédaient les commandos américains entraînés pour la lutte de guérilla au Vietnam et permettraient donc de penser que le meurtrier était un ancien combattant de la guerre du Vietnam.

Le Daily News va encore plus loin aujourd'hui. Il déclare, sous la plume de ses correspondants à Los Angeles, que les Swingers constituent une secte secrète, dont les membres fondateurs étaient 50 mais qui rassemble maintenant tous les amateurs de sensations fortes, les désaxés, les anormaux, les gens étrangers, singuliers et inquiétants ramassés dans les discothèques d'Hollywood par les premiers adeptes.



DES SOLDATS BRITANNIQUES ont patrouillé les rues de Londonderry au cours de la journée d'hier dans le but de rétablir l'ordre. C'est à la demande de la police que des forces militaires britanniques sont intervenues.

**J'ai dit: NON**

Quelques compagnies ont augmenté le prix de la gazoline à Shawinigan à **11¢ plus cher que FOUCHER Inc.**

**J'ai refusé de monter**

**J'ai dit: NON**

*Il faudra bien que les prix baissent parce que j'ai dit: NON*

Y a-t-il encore des automobilistes qui ne savent pas que sans FOUCHER Inc., la gazoline se vendrait environ 10¢ de plus dans la région de Shawinigan et Louiseville ?

**Foucher Inc.**  
Shawinigan  
et  
Louiseville

J. Armand Foucher  
PRÉSIDENT

**AIME-LE TON PLAISIR**  
Salut terre des hommes!

**Molson, là tu parles!**

Brassée au Québec par Molson

Le juge Michaud vient de rendre sa décision

# Conflit réglé entre les policiers et la ville de Shawinigan

A Shawinigan

## Signature d'une nouvelle convention collective à la commission scolaire

SHAWINIGAN (R.L.) — La commission scolaire locale de Shawinigan vient de signer une nouvelle convention collective avec ses employés manuels dont le syndicat est affilié à la CSN.

Dans un comité émis par Me Gilles Plante, conseiller juridique à la CSN, le syndicat estime que des gains importants ont été obtenus par les employés.

### Clauses mécaniques

Du côté des clauses mécaniques, les employés ont obtenu, affirme le communiqué, une protection totale contre les sous-traitants, contre les changements techniques et les changements administratifs, et un mécanisme efficace de prévention des accidents de travail.

Au chapitre des droits syndicaux, une large part est faite aux interventions du syndicat soit par la voie de la procédure de règlement des griefs, soit par la voie du comité de relations professionnelles.

### Salaires

Sur les clauses monétaires, Me Plante affirme que des améliorations appréciables en ce qui concerne les congés de maladie, les accidents de travail, les congés sociaux, les vacances et les assurances ont été obtenus.

Des augmentations de salaire de \$0.30 à \$0.45 l'heure sont accordées dès la signature du contrat et un dix cents supplémentaire sera donné au cours de la durée de la convention. A la signature de la convention, le

communiqué de la CSN rapporte que les salaires sont les suivants: journalier \$2.65; concierge \$2.75; chauffeur de camion \$2.85; peintre \$2.90; mécanicien et menuisier: \$2.95; électricien et plombier: \$3.10.

Le travail supplémentaire serait payé à temps et demi sauf les dimanches et les jours de fête où il est payé à temps double.

Le syndicat qui compte 40 employés à la commission scolaire était représenté lors des négociations par MM. Roland Fournier, Fernand Marchand, Claude Déziel et Gilles Plante. La commission scolaire était représentée par MM. Roland Rouleau, Fernand Gilbert, J.-L. Desaulniers et M. A. Montour.

La convention collective expirera le 30 juin 1971.

par Rénaud MASSICOTTE

SHAWINIGAN — "La sentence arbitrale dans l'affaire du différend entre la ville de Shawinigan et le syndicat professionnel des policiers et pompiers de cette municipalité laisse plusieurs clauses en litige, quoique les parties en cause se sont entendues sur plusieurs dispositions de la nouvelle convention de travail".

C'est ce qu'a révélé M. Jean-Paul Lapointe, procureur du syndicat, faisant part de la sentence du tribunal aux policiers et pompiers de Shawinigan, au cours d'une réunion spéciale tenue à l'hôtel des Chutes, mercredi soir dernier.

"Nous verrons, par l'application des différentes clauses" a mentionné M. Lapointe, "si cela entraînera de bons résultats ou non. Quoiqu'il en soit, nous avons obtenu des gains appréciables".

Parmi les principaux gains, on note la protection aux policiers qui s'avère fort avantageuse: "Sous cette rubrique, le syndicat demandait qu'une indemnité soit payée à tout policier victime d'actes de vandalisme". Cette demande de la partie syndicale n'a pas été accordée, le rapport mentionnant qu'il serait la plupart du temps difficile de prouver que de tels actes de vandalisme sont des représailles se rattachant à l'exercice de la fonction du policier.

Toutefois, l'offre de la ville a été acceptée, assurant aux policiers une défense pleine et entière lorsqu'il est poursuivi en justice par suite d'actes licites résultant de l'exercice de ses fonctions et de l'indemniser de toute condamnation résultant du jugement rendu contre lui. Cette règle est appliquée dans tous les cas, sauf s'il y a eu faute lourde ou négligence grossière. Cette clause avait d'ailleurs été acceptée à l'audience par le procureur syndical.

### Maladie et accident

Par ailleurs, un point semble inquiéter la partie syndicale, il s'agit du traitement en cas de maladie ou d'accident. "Nous avons maintenu le système existant sous l'ancienne convention. Cependant, nous accueillons la demande de la ville prévoyant que pendant la durée de la convention, des négociations pourront intervenir entre les parties pour changer, modifier ou remplacer les bénéfices en maladie prévus dans la présente convention, et qu'à défaut d'entente entre elles, cette question pourra faire l'objet d'un grief arbitral".

### Promotion

D'autre part, lorsqu'une position vacante ou nouvelle régie par le certificat d'accréditation sera ouverte et que la ville désirera la remplir, la qualification des postulants sera établie par les facteurs suivants: des examens écrits et oraux, représentant 50 pour cent des points, les aptitudes du candidat, 20 pour cent des points, le mérite également 20 pour cent et l'ancienneté, représentant 10 pour cent des points.

Les examens écrits et oraux doivent porter sur les connaissances policières générales et sur d'autres matières pertinentes à la fonction concernée.

Pour ce qui est des mutations temporaires, on a ajouté que l'employé qui remplit régulièrement une fonction supérieure à la sienne reçoit conséquemment les bénéfices prévus à la

Sur le club Saint-Bernard

## Braconnier condamné à \$50 d'amende pour avoir chassé le castor à la dynamite

SHAWINIGAN (D.B.) — Un individu de Saint-Charles de Mandeville, Jérôme Beausoleil, a été trouvé coupable hier, par le juge Léon Girard, d'avoir illégalement chassé le castor à la dynamite.

Dans son jugement écrit dont il faisait lecture, hier matin en Cour des sessions, l'hon. Girard a rappelé la preuve entendue lors du procès après quoi il a conclu à la culpabilité de l'accusé pour le condamner à une amende de \$50 et les frais, de même qu'à la confiscation des objets saisis dans cette cause.

L'affaire remontait au 22 février dernier, alors que trois gardes-chasse se posaient sur le lac Castor, au club Saint-Bernard, et y rencontraient deux hommes, dont l'accusé, en possession de détonateurs et de dynamite.

Selon le témoignage des gardes-chasse, Jérôme Beausoleil

aurait lui-même admis qu'il chassait le castor à la dynamite, sous prétexte que cette méthode endommageait moins les peaux et épargnait les petits.

Au cours de la même journée, l'accusé aurait fait sauter une cabane de castor à la dynamite à proximité de l'endroit où les gardes-chasse s'étaient posés avec leur avion.

De plus, le témoignage contradictoire d'un autre individu, Eddy Beausoleil, à l'effet que les deux hommes s'étaient rendus sur les lieux pour y faire de la prospection minière, ne semble pas avoir impressionné le magistrat, d'autant plus qu'ils n'avaient pas de permis de prospection.

Avant de rendre son verdict, le juge Girard a fait une analyse serrée de la preuve et il a énuméré les conditions nécessaires à l'accomplissement de l'acte reproché à l'accusé.

Il a d'abord précisé qu'il y avait réellement eu chasse dans ce cas précis puisque le gibier avait été localisé et traqué par le fait qu'une première cabane de castor avait été dynamitée le matin.

Par ailleurs, il a été établi que l'accusé se trouvait sur les lieux au moment où les gardes-chasse sont arrivés en avion au lac Castor.

Enfin, le juge a noté que le prévenu avait été trouvé en possession de détonateurs et de dynamite, mais que par contre, aucun piège n'a été trouvé parmi les effets du prévenu.

Le juge Girard a conclu à la culpabilité du prévenu et il l'a condamné à une amende de \$50. Enfin, le juge a émis une ordonnance pour la confiscation des effets saisis dans cette cause, en l'occurrence quelques bâtons de dynamite et divers objets.

## Stage spécial de perfectionnement à six animateurs de Shawinigan-Sud

par Rénaud MASSICOTTE

GRAND-MÈRE — A la suite d'un stage d'entraînement aux méthodes d'enseignement actives organisé par le ministère de l'Éducation, une équipe de six animateurs de Shawinigan-Sud

entreprendra prochainement un stage "Apollo", lequel sera tenu à la maison Mariannhill du Séminaire Saint-Augustin de Cap-Rouge. Ce stage important qui groupera plus de 30 enseignants de Shawinigan-Sud et de Grand-Mère, consiste en une prise de conscience approfondie de l'activité pédagogique déjà existante.

Par des activités bien précises, cette équipe de moniteurs tentera d'éveiller les enseignants à l'aspect pédagogique, à les amener à se poser des questions, en vue d'améliorer sans cesse leur vie professionnelle, la vie scolaire au sein de l'école. Il s'agit, de fait, d'un échange d'idées pouvant aider chacun dans l'application du nouveau pédagogique au niveau élémentaire, en puisant dans les

ressources déjà existantes dans le milieu.

Ainsi, tous peuvent participer, pour recevoir autant qu'ils peuvent donner aux autres. Cette prise de conscience à la fois collective et individuelle dirige la vie de la classe, tant au point de vue disciplinaire que dans la présentation des cours.

Le stage organisé à Cap-Rouge, sur une période d'une semaine, n'est pas organisé en fonction du résultat, mais bien en fonction de chaque personne qui y participe. Chacun peut puiser des richesses dans la mesure où il est disponible et ouvert à ce qui lui est proposé.

L'équipe des six moniteurs du stage Apollo est composée de Claude Toupin, Raynald Juveau, Sœur Yvette Lajeunesse, Mlle Diane Levasseur, Cyril Doyon et Roch Vincent, tous de Shawinigan-Sud.

## Me Gilles Plante s'en prend à la commission scolaire locale de Val-Mauricie

SHAWINIGAN (D.B.) — Le conseiller technique de la CSN à Shawinigan, Me Gilles Plante, vient d'annoncer que le conciliateur convoquera une séance pour le 5 septembre prochain pour essayer de trouver une solution au conflit qui oppose la commission scolaire de Val-Mauricie à ses 7 concierges.

Commentant l'attitude de la commission scolaire dans ce conflit, Me Plante a déclaré qu'il trouvait lamen-

table que les commissaires soient aussi fermés à tout compromis raisonnable sur les heures de travail des concierges.

"A Shawinigan nous avons trouvé des hommes avec un esprit ouvert au compromis et un sens de la justice. A Shawinigan-Sud, à une exception près, M. Arcade Tremblay, nous avons rencontré des indécis perpétuels et des butés," a lancé le conseiller techni-

que. Expliquant que la partie syndicale avait assumé ses positions à trois reprises et que la commission scolaire refusait de changer les siennes, Me Plante a ajouté que le problème essentiel consistait dans les heures de travail.

"Les concierges veulent avoir des heures de travail définies à raison de 40 heures par semaine, en cinq jours de huit heures faites à l'intérieur de 12 jours de disponibilité. Il s'agit d'une formule souple et maladroite qui ressemble à celle qui vient d'être négociée à Shawinigan pour les concierges de la commission scolaire locale," a précisé Me Plante.

Ce dernier a poursuivi en soulignant que l'autre point essentiel se trouvait au chapitre des salaires qualifiant le niveau actuel de niveau de famine, et ajoutant que la partie patronale avait refusé de faire une offre en réponse à la deuxième proposition du syndicat.

"Je n'hésite pas à dire que la commission scolaire de Val-Mauricie est de loin la dernière sur le plan de la qualité des relations de travail des concierges

promis et de tolérance et le sens de la justice qui caractérisent les relations ouvrières dans les usines de Shawinigan depuis au-delà de dix ans va aussi pénétrer à la commission scolaire de Val-Mauricie.

**LOCATION de voitures**  
**TILDEN**  
Jour Semaine Mois  
**LEO GAUTHIER**  
1350 7<sup>e</sup> Avenue  
GRAND MÈRE  
538 8487 - 538 4484

**Personne ne doit manquer de telles aubaines**

**Bas Prix Qualité Service** sont les mots d'ordre de **Cascades**

Les prix **CASCADES** restent toujours imbattables

51 Pontiac et Buick '69 neuves et démonstrateurs à prix imbattables

4 Acadian '69 prêtes à prendre la route

**HÂTEZ-VOUS!** LE CHOIX EST MEILLEUR

Aucun comptant: 1<sup>er</sup> versement Octobre '69

Voyez Votre Maison de Confiance au Coeur de la Mauricie

**Cascade** PONTIAC - BUICK LTÉE.

375, 12<sup>e</sup> Avenue Shawinigan-Sud Tél.: 536-2681

**MANOIR VENISE**

**CE SOIR SPECTACLE: 10h.00 et 12h.30**

**JOËL DENIS**

Du **MERCREDI** au **DIMANCHE** danse avec le **Formidable...**

**MARIO et les NOVAX**

Dimanche l'après-midi Champagne

Dimanche soir: La Poule aux Oeufs d'Or

Gros lot de \$125.00

538-1414 Réceptions de tous genres 538-8879

**BAS PRIX**

TOUTES CES VOITURES ONT LA GARANTIE G.M.

<b>EPIC 1968</b> balance de garantie, 12,000 milles	<b>1,100</b>	<b>CHRYSLER 300</b> sed. '66, 4 portes, en parfaite condition	<b>1,795</b>
<b>BUICK WILDCAT '68</b> H.T., 2 p., tout équip. bal. de 37,000m.	<b>3,250</b>	<b>METEOR SEDAN '65</b> 4 portes, en parfaite condition.	<b>850</b>
<b>CHEVROLET IMPALA '67</b> H.T., 4 portes, S.F.S.D. garantie de G.M.	<b>2,350</b>	<b>VIVA '65</b> très propre	<b>475</b>
<b>OLDS DELTA '67</b> H.T., 2 p., toit vinyle, comm. neuf, gar. G.M.	<b>2,200</b>	<b>PONTIAC '65</b> 2 portes à sacrifier	<b>995</b>
<b>PONTIAC Grande Parisienne '65</b> H.T., 2 portes, sièges baquets, tout équipé.	<b>1,995</b>	<b>CHEVROLET SS '66</b> sièges baquets, miroir, un vrai bijou	<b>1,925</b>
<b>OLDSMOBILE 98</b> sed. de luxe '66, toit de vinyle, une aubaine.	<b>2,850</b>	<b>PONTIAC '66</b> H.T., V.B., excellente condition.	<b>1,795</b>
<b>CADILLAC '66</b> H.T., 4 p., une vraie limousine, pleine garantie.	<b>3,600</b>	<b>OLDSMOBILE 98</b> 1962 à sacrifier	<b>695</b>

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES NON ÉNUMÉRÉS

LE PLUS VASTE CHOIX DE VOITURES NEUVES EN MAURICIE

**GELINAS** AUTOMOBILES INC. - SHAWINIGAN, QUE.

778, DES CÈDRES TEL.: 537-8665 4273, DES HÊTES (Pds de Rivière Ready Mix) TEL.: 539-9111